

**L'accord du 31 décembre acquis**

# Katebe Katoto exhorte le Rassemblement : «Nous devons tenir bon»

PAGE 3

N° 6916 du samedi 7 janvier 2017

Prix : 2500 FC

# Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

35<sup>ème</sup> année

Éditeur

GROUPE DE PRESSE



Siège social  
873, av. du Bas-Congo,  
Kinshasa - RD Congo

La passion d'informer sans passion

## Sommaire

### La Une

Par entêtement,  
les mobutistes ont  
perdu le pouvoir  
en 1997...

PAGE 3

### Politique

Les Alliés de  
Tshisekedi  
restituent les  
travaux de la  
CENCO à la base

PAGE 5

### Économie

Vente des produits  
de consommation  
courante : des  
commerçants  
flouent l'Etat

PAGE 6

### Provinces

EPSP : le calen-  
drier scolaire  
2016-2017 menacé  
continuellement de  
perturbation

PAGE 9

### Sports

CAN 2017 : Elia  
Meschack parmi  
les 23 d'Ibenge

PAGE 14

# Course à la primature : l'unité du Rassemblement en jeu

P. 2



## À haute voix

Arrondir les angles

LE POTENTIEL

La Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) a réussi sa mission, en parvenant dans des eaux troubles à réconcilier les acteurs politiques et sociaux de la RDC.

(Suite à la page 2)

## Mise en œuvre de l'accord du 31 décembre : la Dynamique de l'Opposition mobilise

PAGE 16

**SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHZ**

**La RDC est  
un patrimoine  
commun à tous  
les Congolais**

## A haute voix

## Arrondir les angles

(Suite de la page 1)

Face à la complexité du problème, personne ne donnait la chance aux évêques. Mais, le 30 décembre 2016 dans la soirée, les signataires et non-signataires de l'Accord politique du 18 octobre 2016 ont trouvé un accord, paraphé par la majorité de délégués le 31 décembre 2016, sous l'œil vigilant de la Cenco.

Mais, le chemin restant à parcourir est encore long. Car, entre-temps, la Cenco doit convaincre les parties réfractaires, notamment le Front pour le respect de la Constitution et l'Opposition signataire de l'accord de la cité de l'Union africaine qui ont refusé d'adhérer au compromis du Centre interdiocésain. Ce qui n'ébranle pas la détermination des évêques.

Certains, à l'instar du président et vice-président de la Cenco, en l'occurrence Mgr Marcel Utombi et Mgr Fridolin Ambongo, ont abandonné leur archidiocèse et diocèse pour se consacrer à la sauvegarde de la République. C'est tout un symbole.

En effet, le travail des évêques ne doit pas être jeté en pâture. La nation doit en tirer profit. De la plus belle manière d'ailleurs.

De ce point de vue, chacun, en ce qui le concerne, devra mettre de l'eau dans son vin pour faire évoluer l'application de l'accord. Seul l'intérêt du peuple congolais devrait motiver les uns et les autres. Or, à ce jour, le peuple et toute la nation congolaise n'aspirent qu'à une seule chose : l'alternance démocratique.

Il est temps pour la classe politique d'arrondir les angles, de se débarrasser de ce vieil homme, comme le suggère la sainte Bible, en mettant en avant le seul intérêt supérieur de la nation. Ce n'est pas trop tard pour répartir du bon pied.

En tout cas, la Cenco l'a prouvé en ramenant toutes les brebis égarées autour d'une table de négociations. C'est dire que la RDC peut se relever si tous regardent dans la même direction.

## Course à la primature : l'unité du Rassemblement en jeu

**Après avoir obtenu, au terme de l'accord du 31 décembre 2016, la conduite du gouvernement de transition, le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement doit maintenant gérer les ambitions internes de ses différentes composantes. La course à la primature promet d'être rude. C'est l'unité du Rassemblement qui est en jeu.**

LE POTENTIEL

Depuis la signature le 31 décembre 2016 de l'accord politique du Centre interdiocésain, la Cenco travaille d'arrache-pied pour donner plus d'inclusivité à ce document. Le fait pour le MLC et le Front pour le respect de la Constitution d'accepter, enfin, de signer cet accord est un pas important dans la voie de son application.

Si la Cenco gagne déjà son pari, ce n'est pas le cas pour le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement qui doit, pour l'instant, se centrer sur un problème majeur, c'est-à-dire le choix du Premier ministre, tel que prescrit dans l'accord du 31 décembre 2016. Dans cet accord, toutes les parties ont convenu que le poste de Premier ministre revienne au Rassemblement.

La question avait déjà fait l'objet d'un débat houleux entre signataires et non-signataires de l'Accord du 18 octobre 2016, autrement appelé « Accord de la cité de l'Union africaine ». Finalement, le Rassemblement a obtenu gain de cause. Outre le Premier ministre, il s'est adjugé de la conduite du Comité de suivi et de mise en œuvre de cet accord ; tâche qui revient, au terme de l'accord, à Etienne Tshisekedi, président du Comité des sages du Rassemblement et président de l'UDPS.

Après la signature de l'accord du 31 décembre 2016, les parties s'attèlent pour le moment à l'harmonisation des vues sur les modalités de mise en œuvre de l'accord. C'est autour d'une tripartite MP-Opposition-Société civile qui siège depuis le 3 janvier 2017 que les évêques tentent de régler ce problème, cherchant en même temps d'amener les autres à apposer leurs signatures sur l'accord.

Mais, les prochains jours risquent d'être très agités au sein du Rassemblement. Et pour cause : le choix du Premier ministre. Les premiers signes de friction sont déjà visibles.

TIRS CROISÉS

L'attribution au Rassemblement du poste de Premier ministre de la transition pourrait s'avérer à terme comme une patate chaude. Car, le sujet pourrait diviser plus qu'il ne rassemble autour d'Etienne Tshisekedi. Et les déclarations de Félix Tshisekedi, chef de la délégation du Rassemblement aux pourparlers du Centre interdiocésain en disent long.

Repris sur le site d'infos en ligne actualité.cd, Félix Tshisekedi a levé le voile sur le choix du prochain Premier ministre, estimant que tout était acquis pour que le prochain chef du gouvernement provienne de l'UDPS. « La primature à l'UDPS. C'est acquis ! Au sein du Rassemblement, c'est bon », a déclaré sans détours Félix Tshisekedi, au sortir d'un huis clos jeudi avec le Front pour le respect de la Constitution.

Les déclarations de Félix Tshisekedi ont été suivies d'une levée de boucliers au sein du Rassemblement. Jean-Claude Vuemba, membre de la Dynamique de l'Opposition, plate-forme alliée au Rassemblement, a été le premier à sortir du bois. « Vu les efforts consentis par la Dynamique de l'opposition, vu la lutte que la Dynamique a menée, elle se propose de prendre le poste du Premier ministre de la transition qui revient au Rassemblement politique comme prévu par l'accord », a dit Vuemba, cité par actualite.cd.

Joint au téléphone par notre Rédaction, le député national de Kasungulu a nuancé ses propos, rapportés auparavant par actualité.cd. « Au stade actuel, a-t-il dit, la discussion interne pour présenter le Premier ministre n'a pas encore eu lieu. Le moment venu, nous allons nous asseoir pour décider. Et notre démarche sera soumise, pour appréciation, au président du Comité des sages du Rassemblement, Etienne Tshisekedi ». Et de poursuivre : « S'il faut compétir, nous ne manquons pas au sein de la plate-forme (Ndlr : Dynamique de l'Opposition) la matière grise pour occuper ce poste de Premier ministre ».

Si Jean-Claude a tenté

de jouer à l'apaisement, dans un message posté sur son compte twitter, le professeur Freddy Matungulu, membre du bureau politique de la Dynamique de l'Opposition, n'y est pas allé par le dos de la cuillère : « La Dynamique de l'Opposition dément avoir cédé la Primature à l'UDPS ».

Le G7, une autre plateforme du Rassemblement, a apporté de la voix au débat. Dans le même registre, Olivier Kamitatu, coordonnateur a.i. du G7, après le décès du patriarche Charles Mwando Nsimba, estime, pour sa part, que « le poids et l'engagement politique » sont des critères de choix pour la désignation du prochain Premier ministre. C'est tout dire.

## « LA PRIMATURE, C'EST UN DÉBAT QUI NOUS INTÉRESSE »

A l'Alternance pour la République (AR), une autre plate-forme alliée au Rassemblement, on ne s'empresse pas d'aborder le sujet. Joint au téléphone, Delly Sessanga, l'une des têtes d'affiche, s'est voulu plutôt réservé, sans néanmoins méconnaître le débat.

« La primature, c'est un débat qui nous intéresse », a déclaré le député national et président de l'Alternance pour la République. Il s'agit là d'une position qui traduit la bataille interne au sein du Rassemblement appelé, suivant l'Accord politique du 31 décembre 2016 du Centre interdiocésain, à présenter le futur remplaçant de SamyBadibanga.

L'AR, qui entend donner de la voix après celle de la Dynamique de l'Opposition ou encore de l'UDPS, maintient tout de même le suspense. « Le temps n'est pas encore venu pour trancher la question. On discute en interne », a fait savoir Delly Sessanga. « On ne peut pas empêcher les gens de penser. La position officielle de l'AR sera donnée incessamment », promet-il.

## LA RASSEMBLEMENT JOUE SON UNITÉ

C'est dire que les premières déclarations de Félix Tshisekedi dans la course à la Primature ont eu l'effet d'une bombe au sein du Rassemblement. C'est un pavé dans la mare qui risque de déstabiliser les équilibres qui ont conduit à la création de cette plate-forme en août 2016 à Genval (Belgique).

De prime abord, la

question du choix du Premier ministre est un sujet brûlant que le bureau politique du Rassemblement devra régler avec dextérité, tout en cherchant à maintenir l'alliance conclue dans la banlieue bruxelloise.

En effet, à ce jour, quatre principales branches composent le Rassemblement. Le poids lourd de l'alliance s'avère être l'Udps d'Etienne Tshisekedi, entourée de tous ses partis satellites. La deuxième composante de l'alliance est le G7 porté par les sept partis frondeurs de la Majorité présidentielle (MP). La Dynamique de l'Opposition est la troisième force politique du Rassemblement, suivie de l'Alternance pour la République.

C'est sur ce socle, bâti sur quatre piliers, que s'est donc formé en août 2016 en Belgique, le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement ; regroupement politique d'où sortira, selon l'accord du 31 décembre 2016, le prochain Premier ministre.

Tout compte fait, le choix du Premier ministre devrait se jouer, par réalisme politique et souci d'équilibre, entre les trois autres composantes du Rassemblement, en l'occurrence le G7, la Dynamique de l'Opposition et l'Alternance pour la République.

Sans doute, le Rassemblement sortira avec quelques égratignures au terme du choix de celui qui devra le représenter à la primature. Un travail d'arbitrage sera nécessaire pour éviter tout égratignage. Il s'agit d'éviter que la plate-forme ne replonge dans une crise interne qui pourrait s'avérer fatale pour son unité. Tout dépendra néanmoins de la posture que prendra l'UDPS, principalement Etienne Tshisekedi.

Le choix du Premier ministre est un test de maturité pour ce regroupement qui a réussi, avec le concours de la Cenco, à ramener la Majorité présidentielle et ses alliés de la cité de l'UA à concéder un autre compromis politique, plus inclusif que l'Accord politique du 18 octobre 2016.

Dans le choix du Premier ministre, c'est aussi l'unité et l'équilibre du Rassemblement qui sont en jeu.

**L'accord du 31 décembre acquis**

# Katebe Katoto exhorte le Rassemblement : « Nous devons tenir bon »

**Raphaël Soriano Katebe Katoto, homme d'affaires et homme politique congolais, exilé en Europe, est l'invité d'actualite.cd. Très présent au Dialogue inter-congolais à Sun City (Afrique du Sud), cheville ouvrière du Conclave du Rassemblement à Genval, l'ancien sénateur a suivi avec une attention particulière les discussions directes autour de la CENCO.**

Le Rassemblement de l'Opposition dont vous êtes membres a signé l'Accord du 31 Décembre 2016. Etes-vous satisfaits de son contenu ? C'est une bonne chose vu que les nations unies viennent d'encourager cet accord. C'est une bonne chose. Je crois maintenant nous devons aller de l'avant. L'accord doit absolument se mettre en application pour sauver le pays et préparer les élections fiables et crédibles.

**Croyez-vous que la tenue des élections aura lieu en 2017?**

Le mot accord veut dire contrat. Donc il y a un contrat qui a été signé entre les parties. Et selon ce contrat, les élections auront lieu à la fin de cette année. C'est le contrat ! Si toutes les parties s'engagent à respecter leurs signatures, je ne vois pas où serait le problème. C'est réalisable.

**Quel est votre point de vue à propos de la MP qui dénonce la non-inclusivité de cet accord ?**

Je ne donne aucune importance à tout cela parce que l'accord, il est signé. Un point, c'est tout. Donc il faut maintenant veiller à l'application de cet accord au lieu de distraire des gens sur l'inclusivité ou la non-inclusivité de cet accord. Le peuple congolais veut maintenant la paix. Donc il faut privilégier l'intérêt de la nation. Il faut mettre de côté le conflit.

**Et que dire du MLC qui réclame le comité de suivi car il estime**



**que vous ne pouvez pas en même temps diriger le gouvernement et gérer l'institution de suivi de l'accord ?**

C'est du temps perdu. Nous n'allons pas faire un procès sur un accord qui a déjà été discuté pendant des semaines avant d'être conclu. S'il y a des remarques il fallait les faire avant la signature. Pas après la signature. Il n'y a plus à revenir sur ce qui est déjà fait. Toutes les discussions il fallait les faire avant la clôture de ce dialogue. Et la CENCO est là. On ne peut prendre le peuple en otage. L'accord est signé et approuvé par le Conseil de sécurité de l'ONU.

**Moïse Katumbi qui dit avoir marginalisé son cas pour privilégier la signature de l'accord. N'est-ce pas un signe de faiblesse ?**

Pas du tout. C'est plutôt le contraire.

Mon frère a compris le sens de l'intérêt de la nation. Il a choisi de mettre ses intérêts à côté pour privilégier ceux de la Nation, et c'est honorable, je le félicite. Il s'est dit je ne vais pas bloquer 80 millions de gens à cause de mes problèmes. Il est évidemment innocent, mais il a préféré ne pas bloquer la signature de l'accord. C'est un acte d'homme d'Etat.

**Quel est son état de santé actuellement ?**

Oui, il s'est rétabli. Il a suivi des soins médicaux. Il a passé plusieurs contrôles. Sa convalescence a été rapide. Grâce à Dieu, il se porte bien.

**Mais comment avez-vous signé un accord alors que certains de vos cadres sont poursuivis par la justice, notamment Kyungu et Diongo ?**

Nous sommes conscients. Tous ces cas ne participent pas à l'apaisement de la situation politique et c'est malheureux. Normalement dans la situation actuelle, ce genre des choses ne devraient pas se reproduire parce que l'apaisement du climat politique que nous cherchons ce n'est pas ça.

**Que comptez-vous faire alors ?**

Il y a deux choses. Il y a la démarche politique qui vise à sortir le pays de l'impasse politique. Il y a les cas de membres que nous suivons de près. Comme c'est au niveau de la justice, nous le suivons de près en souhaitant que les droits soient respectés.

**Vous qui avez pris part aux travaux de Genval, dites-nous quel est l'Etat de votre plateforme Rassemblement actuellement ?**

Le Rassemblement se porte très bien. Il a résisté aux vents et marées. Nous traversons une période turbulente, une période sensible. Nous devons tenir bon. Comme dans toutes les organisations, nous pouvons rencontrer des problèmes. Le Rassemblement se porte très bien.

**Et si vous pouviez vous adresser au président Kabila, que diriez-vous ?**

Je dirai à Kabila que l'accord a été signé et il faudra maintenant faire tout pour sa mise en application. Parce que le Congo de demain dépendra de la transition d'aujourd'hui. Je fais appel à toute la nation. Il faut se concentrer sur l'avenir du pays et de s'impliquer sérieusement dans ce processus. Que cet accord soit respecté par tous et qu'il y ait une transition valable qui pourra nous emmener à des élections sérieuses, fiables, transparentes, c'est mon grand souhait. Le respect de cet accord emmènera la paix. Pour moi, le plus important, c'est le peuple.

TIRÉE DE WWW.ACTUALITE.CD

**Et si l'histoire se répétait**

## Par entêtement, les mobutistes ont perdu le pouvoir en 1997...

**Le régime en place à Kinshasa depuis mai 1997 est-il en train de tomber dans les mêmes travers que les mobutistes dans les années 1990 ? Point de vue d'un analyste.**

À l'indépendance, en Afrique noire, beaucoup de dirigeants ne passaient pas par les élections démocratiques, libres, apaisées et transparentes, comme il en est le cas aujourd'hui, pour accéder au pouvoir. Bien que cette pratique de suffrage universel ait pris petit à petit corps en Afrique, les dirigeants africains ont formellement choisis la manière forte pour se maintenir au pouvoir. Les élections ne sont qu'une façon de légitimer ce choix qui place

des marionnettes au sommet des Etats africains. Donc, dans les années 1960, la majorité de chef d'Etats africains arrivaient au pouvoir par un coup d'Etat militaire. Des putschistes remplaçaient le dirigeant qui ne servait plus convenablement les intérêts étrangers.

Au Congo Zaïre, le Président Mobutu était bénéficiaire de cette vision de la politique africaine de l'occident. Après avoir renversé le président Kasa-Vubu en 1965, il régna pendant 32 ans. Avant le 24 novembre 1965, peu de congolais connaissaient ce nouveau président. Tout le monde devait apprendre qui était MOBUTU seulement quand il a ac-

cé au pouvoir. Contrairement à d'autres nations où, avant de devenir président, on a l'obligation d'assumer de responsabilité administrative, par exemple être gouverneur, sénateur, ministre, etc. Il instaura une des pires dictatures en Afrique, réprima l'opposition, musela le peuple.

**LE MESSAGE DE BILL RICHARDSON**

En 1997, les USA, principaux alliés du Zaïre à l'époque, dépêchèrent à Kinshasa son ancien ambassadeur aux nations unies, Monsieur William Blaine <<Bill Richardson>>. Ce dernier donna un message clair des USA, dirigés alors par Bill Clinton. Le mes-

sage consistait à dire au maréchal Mobutu que l'heure était arrivée pour lui de passer le flambeau à quelqu'un d'autre de sa famille politique, que les USA allaient soutenir. Ainsi, MOBUTU serait pris en charge médicalement par les américains étant donné qu'il était souffrant.

Ce message de reconnaissance et de protection américaine en faveur du Maréchal et de ses proches était adressé à monsieur Tshimbombo Mukuna, à l'époque conseiller du président en matière de sécurité. A son tour, il devait le porter au chef de l'Etat. Après un échange téléphonique

(Suite à la page 16)

## L'ancien vice-premier ministre du Budget, Daniel Mukoko Samba, quitte le Palu

**Au moment où l'heure est à l'arrangement particulier pour la mise en œuvre de l'Accord politique du 31 décembre 2016 issu de discussions directes entre les signataires et non-signataires de l'accord du 18 octobre 2016, le microcosme politique est en ébullition. Outre les déclarations, parfois ridicules des uns et des autres, des démissions sont également enregistrées au sein des partis et regroupements politiques. Les formations politiques du premier ministre Samy Badibanga, du vice-premier ministre chargé des Transports et Voies de communication, José Makila, du ministre d'État en charge du Plan, Jean-Lucien Busa, et du ministre Justin Bitakwira, veulent fédérer pour créer une plate-forme. Sans oublier le Parti des nationalistes pour le développement intégral (PANADI) qui a décidé de tourner casaque à la Majorité présidentielle. Et au Parti lumumbiste unifié (Palu) de l'ex-premier ministre Antoine Gizenga, un haut cadre vient de claquer la porte.**

OLIVIER DIOSO

Le Parti lumumbiste unifié (Palu), que dirige encore le patriarche Antoine Gizenga, vient de connaître une grande défection. Il s'agit de l'ancien vice-premier ministre du Budget, Daniel Mukoko Samba, qui se sépare de ses camarades. Il quitte donc le Parti « pour des raisons de convenance personnelle », fait-il

savoir sur son compte Facebook. Tout en soulignant la liberté d'expression dont il jouit après sa démission. Aussi Daniel Mukoko Samba va-t-il faire valoir cela en s'exprimant librement dans ses tribunes et autres diatribes sur les affaires publiques.

Après avoir servi la République sous les couleurs du Parti lumumbiste unifié, le professeur Mukoko Samba n'est



plus tenu à l'obligation de réserve. Sans verser dans des écrits à caractère injurieux et aux satires sensationnelles, l'opinion, tant nationale qu'internationale, pense-t-on, aura droit aux dénonciations ci-

toyennes, aux réflexions relatives à la gestion économique du pays.

Le peuple congolais pourrait être fixé sur la croissance économique à différents chiffres dont se targuait

le gouvernement Matata II. « Je vais désormais poursuivre mon action dans les affaires publiques en toute liberté. Je publierai, incessamment sur cette page ainsi que sur celles du club Congo émergent, mes réflexions profondes sur le devenir de notre cher pays », peut-on lire sur le compte Facebook.

Comme l'ancien premier ministre Adolphe Muzito, nous osons croire que les stratégies et méthodes que Daniel Mukoko Samba ne pouvait appliquer parce que devant se contenter de la politique gouvernementale, seront exposées à l'attention de l'opinion. Que ces réflexions soient les bienvenues sur la place publique.

Professeur d'Économie à l'Université de Kinshasa (UNIKIN), Daniel Mukoko Samba a été d'abord directeur de cabinet d'Adolphe Muzito, alors premier ministre, avant de devenir ministre du Budget au gouvernement Matata I.

## Le Cafco soutient la paix comme condition du développement durable

Les animatrices du Cadre de concertation de la femme congolaise (Cafco) ont pesé de leur poids auprès des acteurs politiques et sociaux aux discussions directes du Centre interdiocésain à Gombe en vue de les pousser à trouver un accord pour la paix, facteur de développement durable dans le pays. Mme véronique-Élisabeth Tshala Bebele, cadre de ce regroupement citoyen, a indiqué que leur présence au Centre interdiocésain, se justifie par le fait que la femme est souvent témoin et victime des événements que provoquent les hommes politiques, avec comme conséquences le chômage, les pertes en vies humaines, le veuvage, la pauvreté et, surtout, la destruction des infrastructures sociales.

Raison pour laquelle elles accompagnent ces délégués en vue de trouver un compromis global qui va conduire à l'organisation apaisée des élections libres, crédibles et transparentes dans le pays.

Le Cafco est un regroupement de femmes de toutes les tendances politiques et

sociales présentes à ce lieu de rencontre où les acteurs politiques et sociaux tentent de trouver un consensus pour l'avenir du pays sous de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO). Ces négociations se sont clôturées dans la nuit du 31 décembre 2016 et ont accouché d'un accord qui bénéficie de l'appui de la majorité présidentielle et du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement.

### ACCORD DU 31 DÉCEMBRE : L'ESPOIR D'UN RETOUR DE LA PAIX

Par ailleurs, dans le même registre de la paix à Kisangani dans la province de la Tshopo, la population a exprimé l'espoir d'un retour de la paix en République démocratique du Congo, après la signature de l'Accord politique le 31 décembre dernier, issues de négociations directes entre les parties prenantes au dialogue national et les membres du Rassemblement politique de l'opposition et leurs alliés, a constaté l'Agence congolaise de presse.

D'après le coordonna-



teur de l'ONGDH, les Amis de Nelson Mandela pour la partie Est de la RDC (Une organisation de la Société civile proche du Rassemblement), Jacques-Désiré Mujinga, ce qui s'est passé au Centre interdiocésain de Kinshasa reflète ce qui se disait tout bas. « Je pense que cela fera avancer le processus électoral dans la mesure où le nerf du problème dans la crise politique qu'a connue notre pays était essentiellement

autour de la tenue des élections dans le meilleur délai », a-t-il déclaré.

En outre, le coordonnateur des Amis de Nelson Mandela a indiqué que le désengagement du Mouvement de libération du Congo (MLC) de cet Accord politique, n'enlève en rien la décrispation de la situation politique à laquelle tous les Congolais tenaient.

### L'ACCORD DU CENTRE INTERDIOCÉSAIN

### SALUÉ À BUTEMBO

Dans le même cadre de la paix, l'ACP signale aussi que plus d'un habitant de la ville de Butembo au Nord-Kivu s'est réjoui de la récente signature de l'Accord intervenu entre les signataires de l'accord de la cité de l'Union africaine et le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, sans distinction de sexe et de l'âge.

Des conséquences néfastes étaient à craindre au cas où les évêques catholiques ne parvenaient pas à convaincre les différents antagonistes, a confié à la source un étudiant sous couvert d'anonymat. Cela avant d'indiquer que la signature de cet Accord était un besoin imminent pour toute la population, à telle enseigne que, pour les intercesseurs dans différentes églises ont jeûné et veillé pour que la paix soit une réalité en République démocratique du Congo à l'issue de discussions. La mise en application de l'Accord donnera au souverain primaire l'occasion de jouir pleinement de se choisir librement ses dirigeants.

A.C.P./L.P

## Les Alliés de Tshisekedi restituent les travaux de la CENCO à la base

**Le plus grand gagnant des discussions politiques sous les bons offices de la Cénco reste le peuple congolais. Cet avis de la coalition des Alliés de Tshisekedi a été partagé avec les membres des partis politiques de cette plate-forme.**

**PITSHOU MULUMBA**

« Nous pouvons aujourd'hui affirmer que les travaux sont terminés, qu'il n'y a eu ni gagnant ni perdant parmi les protagonistes, mais le plus grand gagnant de ce dialogue reste le grand peuple congolais ». Cette déclaration émane du coordonnateur de la Coalition des Alliés de Tshisekedi (CAT), Jean-Pierre Lisanga. C'était devant les membres des partis de la coalition, réunis hier vendredi 6 janvier à Kinshasa, dans le cadre de la restitution des travaux de la Cenco.

Pour la CAT, le résultat obtenu résulte d'un combat qu'il faut reconnaître. C'est celui mené par le président du comité des sages du Rassemblement et président de l'UDPS, Étienne Tshisekedi. « À ce jour, ce rêve est devenu une réalité. Et nous avons raison de dire encore haut et fort que le président Étienne Tshisekedi est et reste un vrai visionnaire », a fait savoir Lisanga.

### PRIMATURE : UN TEST DE MATURITÉ POUR LE RASSEMBLEMENT

Dans sa restitution, le coordonnateur de la CAT a rappelé le déroulement des travaux effectués dans les trois commissions constituées, à savoir la commission des institutions et leur fonctionnement, la commission processus électoral et la com-



**Kamehre, Félix Tshisekedi et Lisanga, lors des discussions à la CENCO**

mission de décrispation politique. « Pas de révision constitutionnelle, pas de référendum et pas de 3<sup>ème</sup> mandat pour le président Joseph Kabila : ce sont-là les points forts retenus par les délégués », a indiqué Jean-Pierre Lisanga.

Pour avoir réussi sa mission de bons offices avec, finalement, le dénouement de la crise politique, les évènements de la CENCO ont été félicités.

Le coordonnateur de la CAT s'est exprimé en ces termes : « Leurs

noms seront gravés dans les annales de l'histoire de notre pays, contrairement au travail réalisé dans la précipitation par le facilitateur togolais Edem Kodjo. »

Dans la foulée, Jean-Pierre Lisanga voit dans le fait que les Congolais se soient parlé seuls avec l'intermédiation d'autres Congolais, la preuve de la maturité de la classe politique. « Nous devons en être fiers », a-t-il souligné.

S'agissant de la Primature dont le poste est réservé suivant l'Accord

du 31 décembre 2016 au Rassemblement, la coalition des Alliés de Tshisekedi attire l'attention des uns et des autres pour éviter de s'écarter de l'objectif poursuivi. « Ceci ne doit pas nous diviser mais c'est le moment où le Rassemblement doit faire preuve de sa maturité politique, son patriotisme et son sens élevé de la démocratie. Toutes les tractations doivent se faire autour des composantes du Rassemblement sous la coordination du président du conseil des sages », a-t-il conseillé.

## Le Parti des nationalistes pour le développement intégral claqué la porte de la MP

**P.M.**

Le Parti des nationalistes pour le développement intégral (PANADI) décide de quitter le navire Majorité présidentielle pour honorer son engagement pris devant le peuple : celui de soutenir de décisions politiques de nature à consolider l'État de droit et une justice indépendante, seuls gages d'une stabilité et d'une quiétude sociale en République démocratique du Congo. C'est la principale décision issue de la réunion des organes nationaux du parti tenue en décembre dernier à Kinshasa sous la conduite du président national du PANADI, Nephtali Nkizinkiko. Laquelle réunion a permis au parti de faire l'évaluation de la situation politique et de ses actions politiques depuis son affiliation à la Majorité présidentielle ainsi que la clarification de son option politique sous-tendant une redéfinition de sa



position par rapport au contexte actuel.

Entre autres raisons invoquées au sujet de la décision prise, le président national du PANADI s'est exprimé en ces termes : « On aurait claqué la porte depuis très longtemps.

Pour nous, c'est maintenant le moment opportun. Nous sommes Membres fondateurs de la Majorité présidentielle. Mais le constat est que les décisions sur des grands enjeux au sein de cette famille politique sont prises sans consulter les autres ».

En décidant de reprendre sa liberté vis-à-vis de la plate-forme présidentielle, le PANADI reste ainsi ouvert à tous les groupes de réflexions qui permettront une meilleure gouvernance politique et administrative et une gouvernance économique qui aboutiront à la transformation structurelle rapide du pays. Le parti ne tardera pas donc à se positionner dans les jours à venir.

Par ailleurs, le PANADI encourage et soutient, sans réserve, la décrispation en cours du climat politique résultant de l'Accord du 31 décembre 2016 obtenu grâce aux bons offices de la Conférence épiscopale nationale du Congo et demande à ses membres de demeurer vigilants, lucides et attentifs vis-à-vis de la situation politique afin d'apporter leur pierre à l'édifice de la démocratie et de la paix durable en République démocratique du Congo.

## Vente des produits de consommation courante : des commerçants flouent l'Etat

**Les prix des produits surgelés varient selon les humeurs des vendeurs. Au niveau des grossistes comme celui des détaillants, il se pose un problème d'honnêteté.**

OLIVIER KAFORO

Alors qu'ils ont bénéficié des exonérations de la part du gouvernement, des commerçants ont refusé de baisser les prix des produits de consommation courante à hauteur de 18 % comme convenu.

A la place, certains ont préféré majorer les prix, foulant aux pieds les instructions du gouvernement.

Au Syndicat national des vendeurs du Congo (SNVC), l'on dénonce le manque de franchise de la part des hommes d'affaires membres de la Fédération des entreprises du Congo (Fec). Pour Guylain Lokofo, président du SNVC, il faut que l'Etat diligente une enquête sérieuse pour identifier les coupables et établir les responsabilités à différents niveaux.

Joint par MCNT, Guylain Lokofo dit ne pas comprendre le non respect de la convention signée entre le gouvernement et le monde des affaires. « Les commerçants ont revu les prix à la hausse, contrairement à la baisse de 18 % annoncée par le gouvernement, pour permettre aux Congolais de mieux passer les festivités de fin

d'année. Chose grave, aucune équipe du gouvernement n'était sur le terrain pour s'assurer de l'effectivité de la mesure », a déploré Guylain Lokofo.

### UNE AUTRE RÉALITÉ

Dans un communiqué rendu public le mardi 27 décembre dernier, le ministère de l'Economie a annoncé la baisse de prix des biens de première nécessité sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo.

Ces mesures « urgentes » ont été prises dans le cadre de préparation des festivités de fin d'année. Selon le ministère de l'Economie, Bahati Lukwebo, ces décisions ont été prises, en vue d'assurer un approvisionnement régulier en produits de première nécessité. Les produits concernés sont le riz, le poulet, le chinchard ainsi que la viande importée.

Selon un communiqué du ministère de l'Economie, un sac de riz de marque « Lion Thaïlandais » qui coutait 22,42 USD en novembre, devait coûter 19 USD au mois de décembre. Un carton de poissons chinchard 18+ (30 kgs) qui coutait 48 USD en novembre, devait revenir à 43,34 USD. Un carton de poulet « Calisa » Poids 12 qui coutait 38,18 USD était ainsi revu à 30,78 USD.

Selon Modeste Bahati Lukwebo,

ces prix ont ainsi été fixés pour éviter, d'une part, la spéculation de prix de ces produits de consommation courante. Et, d'autre part, pour « soulager tant soit peu la misère du peuple dont le pouvoir d'achat est très faible ».

Il a ainsi été demandé à tous les gouverneurs de provinces de prendre toutes les dispositions qui s'imposent, en vue de faire respecter les prix tels que fixés.

Ces mesures « urgentes » qui visaient la baisse des prix de ces produits sur le marché, ont été prises après concertation entre le Comité de pilotage chargé de suivi et quelques corporations socioprofessionnelles. Les membres du comité de pilotage ont été sélectionnés au sein de certaines entreprises et associations telles que la Fédération des entreprises du Congo (FEC), la Fédération Nationale des Petites et Moyennes Entreprises du Congo (FENAPEC), la Confédération des petites et moyennes entreprises du Congo (COPEMECO), la Direction Générale de Douanes et accises (DGDA), la Direction générale des impôts (DGI), la Direction générale des recettes administratives, judiciaires domaniales et de participation (DGRAD), la Banque centrale du Congo (BCC) et l'Office congolais de contrôle (OCC).

## En 2017, la RD Congo s'attend à une nouvelle année de croissance molle

La Banque centrale a indiqué dans un communiqué publié dimanche 1er janvier que la croissance devrait atteindre 2,9% cette année, contre 7,7% de croissance annuelle moyenne entre 2010 et 2015. Après avoir avancé tout au long du premier semestre 2016 des prévisions de croissance du Produit intérieur brut (PIB) à plus de 5% – dans un contexte pourtant morose pour les matières premières – la Banque centrale a-t-elle décidé de jouer la carte de la prudence ? La semaine dernière déjà, une note postée sur le site de l'institution reconnaissait le fort ralentissement de l'économie congolaise et indiquait que le PIB n'atteindrait finalement que 2,5% en 2016. Une révision extrêmement sévère puisque six mois plus tôt, la Banque centrale avançait le chiffre de 5,3%. Pis : la loi de finances initiale, promulguée fin décembre 2015, prévoyait 9% pour l'année écoulée.

### L'ARPTC résilie le contrat de partenariat avec Agilis entreprise télécom

L'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPTC), souhaite résilier le contrat signé avec AGILIS/ENTREPRISE TELECOM, en vue de lui permettre de conclure un autre contrat de partenariat avec une firme experte en matière de lutte contre la fraude dans les télécommunications. Cette proposition, qui vise essentiellement à mobiliser davantage les recettes de l'Etat, a été présentée par le président de l'ARPTC au Sénat lors de l'examen du rapport de la loi de reddition des comptes du budget pour l'exercice 2015. Selon un document du Sénat relatif au projet de loi de reddition des comptes du budget exercice 2016, les prévisions arrêtées pour l'ARPTC étaient de 76.506.146.209 FC et les réalisations se sont élevées à 47.153.000.620 FC, soit un taux de réalisation de 61,63%. Selon le président de l'ARPTC, la contre performance est due notamment à la fraude, à la minoration des minutes taxées sur base de la déclaration des opérateurs de la télécommunication en ce qui concerne la taxe de régulation, la taxation au prorata temporis de la date d'attribution de nombre de numéros standards aux opérateurs de télécommunication et les difficultés économiques éprouvées par ces derniers dont certains ont retourné les numéros excédentaires concernant la taxe de numérotation. Pour une mobilisation efficace des recettes, l'ARPTC suggère, en outre, de doter le service des équipements de contrôle des flux des communications.

LA RÉDACTION

## Plus de 250 pointes d'ivoire en provenance de la RDC saisies en Malaisie

OLIVIER KAFORO

La douane royale malaisienne a saisi, à l'aéroport international de Kuala Lumpur (KLIA), 254 pointes d'ivoire censé avoir été clandestinement expédiées depuis la République démocratique du Congo. Cette grande saisie a été présentée par les autorités douanières lors d'une conférence de presse organisée à cette occasion.

Selon Alfred Tumba, manager principal du magazine Environews qui annonce cette nouvelle sur sa page Twitter, l'information a été rendue publique par le directeur des douanes malaisiennes, Datuk Hamzah Sundang. D'après Datuk Hamzah, les services douaniers ont agi conformément aux informations reçues via les services de renseignement.

« Nous avons traité les informations que nous avons reçues avant d'envoyer nos agents pour enquêter. A notre grande surprise, nous avons découvert l'ivoire en provenance de la RDC, emballé dans 17 boîtes entreposées à l'aéroport, dans la zone de libre-échange », a-t-il déclaré.

La cargaison arrêtée aurait transité par Istanbul. Les marchandises de contrebande pesant 846,2 kg ont été étiquetées comme « échantillons de bois ». Ils étaient censés être livrés à un destinataire non identifié.



Npm : des pointes d'Ivoire

A en croire Alfred Tumba, Hamzah a révélé que les trafiquants ont utilisé des documents falsifiés pour parachuter leur colis en Malaisie.

En Décembre 2016, la Malaisie

a enregistré neuf cas de trafic d'ivoire de contrebande. Ce qui fait augmenter de 3 fois les transactions d'importation frauduleuses de l'ivoire par rapport à 2015.

## Kikwit : les porcs décimés par une épidémie non identifiée

Une épidémie non identifiée décime les porcs dans plusieurs villages du secteur Imbongo, territoire de Bulungu, rapporte l'Agence congolaise de presse (ACP). Selon la source, les porcs touchés par la maladie, présentent les symptômes ci-après : la diarrhée de deux jours et le rougissement de leurs bouches. La source indique que le manque des cultures d'élever les porcs et le manque des soins réguliers seraient à la base de cette épidémie.

## Kisangani : le PNMLS plaide pour une loi obligeant les enfants à se faire dépister

Le Programme national multisectoriel de lutte contre le Sida (PNMLS)/Tshopo a invité, la semaine dernière, le parlement congolais à voter une loi obligeant les enfants d'aller se faire dépister, renseigne l'Agence congolaise de presse (ACP). Pour cela, le secrétaire exécutif du PNMLS/Tshopo, Rufin Bokelo, a indiqué qu'au niveau du parlement, on doit revoir cette loi. Cela en vue de permettre aux jeunes d'aller librement se faire dépister pour se prémunir contre le VIH/Sida. Plus de quarante personnes venues des entreprises étatiques, des ONG de droits humains et de lutte contre le VIH/Sida ont pris part à cet atelier.

## Mbuji-Mayi : la lutte contre les maladies tropicales négligées

Le ministre provincial de la Santé au Kasai oriental a procédé au lancement de la campagne de lutte contre les maladies tropicales négligées, renseigne l'Agence congolaise de presse (ACP). Cette campagne a été lancée au cours d'une cérémonie ad hoc auprès du ministère de la Santé. La source indique que la campagne est motivée par des conséquences enregistrées auprès des malades qui s'ignorent et qui se présentent devant le corps médical. A cette occasion, le Dr George Mbuyi, médecin coordonnateur provincial du Programme de lutte contre les maladies tropicales négligées, a fait savoir qu'un milliard de personnes sont atteintes de cette maladie à travers le monde. Il sied de noter que cette campagne permet aussi d'identifier les personnes exposées et d'étendre la couverture médicale.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

# Le manque d'encadrement des parents à la base des abus commis par des enfants

« Le nombre d'enfants en conflit avec la loi dans le tribunal pour enfants de Kinshasa/Gombe est passé de 753 en 2015 à 813 en 2016. Le chiffre a augmenté, d'après la déclaration du divisionnaire dudit tribunal, M. Baku Langa.

LUCIE NGUSI M

Le viol et le vol sont les manquements les plus enregistrés dans le tribunal pour enfants de Kinshasa/Gombe, hormis les coups et blessures volontaires et les abus de confiance.

« Les enfants se livrent à tous », a indiqué M. Baku, soulignant que les premiers responsables de cette situation sont des parents. Ils ont failli à leur rôle d'encadreurs. Et s'ils ne prennent pas à cœur cette situation, le Congo de demain sera foutu. Or, nous savons qu'il y a un adage qui dit : « la jeunesse d'aujourd'hui, c'est l'avenir de demain ». Si nous ne prêtons pas attention, c'est sera la catastrophe.

### LA RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Aussi, M. Baku, a fait savoir que la question des responsabilités est partagée. Hormis les parents, les médias aussi sont concernés. Eux qui ont un rôle majeur à jouer, se retrouvent complices de la dépravation des mœurs à travers des projections d'émissions télévisées, films non admis aux enfants pendant des heures où tout le monde est encore au salon, même le nouveau-né en train d'être bercé par sa mère. « Ce qui n'est pas normal », regrette-t-il. Il serait impérieux que les parents conscientisent leurs enfants.

Quant à la présidente du tribunal pour enfants, Mme Marie-Josée Nzeba Kapangu, la précarité sociale,



« Mme Marie-Josée Nzeba, présidente du tribunal pour enfants »

le divorce, le décès des parents sont cités parmi les situations qui mettent les enfants en difficulté. Les filles se prostituent dès le bas âge. La pauvreté des familles, surtout des familles nombreuses où les parents se savent plus prendre en charge tous les enfants.

Ces derniers se retrouvent dans la rue. C'est pourquoi, on appelle au planning familial.

### JUSTICE POUR ENFANTS

Pendant les traitements des dossiers des enfants, a révélé la présidente du tribunal pour enfants, on se réfère toujours aux règles de Beijing. Elles définissent les principes fondamentaux de système de justice des mineurs. « Il n'y a pas d'établis-

sements de garde où l'on peut trouver des programmes pédagogiques pour les enfants en conflit avec la loi. Or, ces enfants ont besoin d'une assistance sociale, d'un accompagnement psycho-social. On les amène dans les pavillons 10 pour les garçons et 9 pour les filles, où ils ne devraient pas être normalement. C'est par manque d'un endroit pour les héberger qu'ils s'y retrouvent », s'est-elle indignée.

Pour conclure, Mme Nzeba a souligné que tout ce que le tribunal fait, en premier lieu, c'est chercher le bien-être de l'enfant. « Nous cherchons d'abord à connaître la cause de ses actes. Après, on trouve à la fois la sanction et le bien-être de l'enfant concerné ».

## La CNPR plaide pour le renouvellement des marquages au sol en RDC

Le président de la Commission nationale de la prévention routière (CNPR), Vale Manga, plaide pour le renouvellement des marquages au sol sur les routes du pays. Il l'a dit, mardi 3 janvier, dans un entretien accordé à Radio Okapi: « La signalisation horizontale, c'est-à-dire les marquages au sol, ne connaît pas d'actes de vandalisme mais c'est la circulation routière qui fait en sorte que ça puisse disparaître. Nous sommes dans un climat tropical, où il fait extrêmement chaud et il pleut beaucoup, ce qui exige une peinture spéciale. Nous utilisons comme partout à travers le monde la peinture thermoplastique mais ça a une durée de six mois renouvelables ».

Vale Manga a rappelé que la

quasi-totalité de marquages au sol sur les routes congolaises ont été faits depuis 2009.

Parlant de la signalisation verticale (panneaux lumineux), il a fustigé les actes de vandalisme de certains inciviques qui, lors des manifestations, ont coupé les tuyaux pour des raisons domestiques.

Suite aux événements des 19 et 20 septembre 2016, le robot a été vandalisé et jusqu'à tel point qu'on a volé les batteries pour recharger les panneaux.

Le système photo voltaïque ne fonctionne plus », se plaint le président de la CNPR.

En 2015, la CNPR avait implanté douze mille panneaux de signalisation pour réguler la circulation routière au

pays. Cette structure avait également aménagé soixante-quinze carrefours à feu et implanté deux cent vingt-quatre poteaux à feu et soixante diagrammes au sol.

En 2013, le nombre de tués sur les routes congolaises a baissé de moitié en RDC, a indiqué le président de la Commission nationale de prévention routière (CNPR), à l'occasion de la journée internationale de la sécurité routière.

Selon Val Manga, la moyenne de morts est passée de 444 ces dix dernières années à 222 en 2013. Il parle d'une amélioration de la sécurité routière consécutive à la modernisation des infrastructures et équipements routiers.

RO/LP

## Manono: 12 morts dans une attaque des pygmées contre deux localités bantoues

**Douze personnes ont été tuées et trente-neuf autres blessées dans une série d'attaques menées mercredi 4 et jeudi 5 janvier par la milice Twa contre les localités de Mpyana et de Kakelwa (Manono), habités majoritairement par les bantous.**

D'après l'administrateur du territoire de Manono, qui rapporte ces violences à Radio Okapi, la première attaque des pygmées est intervenue le mercredi 4 janvier vers 11 heures locales dans la localité de Mpyana, situé à 95 km au sud de Manono.

Il s'en est suivi un affrontement meurtrier entre la milice Twa et la milice bantoue, a indiqué le regroupement de jeunes de Manono, une organisation de la société civile locale. Bilan provisoire de cet affrontement: 12 personnes tuées, 39 autres blessées et 65 maisons incendiées, fait savoir l'administrateur de Manono. Alertées, les Forces armées de la RDC (FARDC) sont arrivées après le départ des assaillants.

La seconde attaque attribuée à la milice pygmée est intervenue



dans la nuit du 4 au 5 janvier dans la localité de Kakelwa, située à 12 km à l'Est de Manono-Centre. Des sources locales font état de deux blessés par flèches à la suite de cette attaque.

Ces deux attaques surviennent plus de deux semaines après une

autre perpétrée par les pygmées contre les Bantous, le 20 décembre, à Manono-Centre. Une vingtaine de personnes avaient alors trouvé la mort et plus de 180 autres blessées par flèches.

R.O.

## Les groupes armés entretiennent l'insécurité au Lac Edouard

Au cours de l'année 2016, huit écogardes ont été tués à Kyondo et Chanika au bord du parc national des Virunga, au moins 17 hippopotames abattus ainsi que 82 pirogues prises en otages sur le lac Edouard par des groupes Mai-Mai. L'ONG Groupe d'études et d'action pour la protection de l'environnement (GEAPE) a déploré cette situation dans son rapport rendu public le vendredi 6 janvier.

GEAPE, qui lutte pour la protection de l'environnement, indique que ce bilan «encore provisoire» peut s'alourdir avec la reprise des positions des groupes armés dans la cité de Kyondo. Ces miliciens opèrent en toute quiétude en tracassant la population, selon la même source.

Pour le moment, à Vitshumbi par exemple, il y a au moins 350 pirogues sous contrôle de ces rebelles, qui fournissent des recettes de plus de 3500 dollars américains par semaine, soit 14.000\$ le mois, a révélé la GEAPE. Cette pratique constitue une source de financement non négligeable pour les milices et un manque à gagner au Gouvernement, selon la même source.

Ainsi, le directeur exécutif de GEAPE, Faustin Nyebone, recommande à la MONUSCO et à l'UNESCO de mettre en place une force navale en renfort aux FARDC pour protéger ce patrimoine de renommée internationale.

«Nous avons formulés nos re-



commandations au regard de la résolution 2272, qui oblige la MONUSCO d'attaquer, de neutraliser les groupes armés; et surtout qu'ils sont en train de détruire un site du patrimoine mondiale de la communauté internationale dont la MONUSCO est la représentante ici au Congo.

Nous avons suggéré à l'UNESCO, qu'il y ait des écogardes Casques bleus, que l'UNESCO puisse aussi faire un plaidoyer au niveau du

Conseil des sécurité de l'ONU, qu'on puisse classer ces crimes-là contre les aires protégés parmi les crimes de guerre.»

Le GEAPE recommande aussi à la population des localités de Kyondo, Chanika, Vitshumbi, Kisaka et Museya de couper tout contact avec les groupes armés et de soutenir tous les efforts visant à protéger les ressources du Lac Edouard.

R.O.

### Echauffourées entre policiers et jeunes de Lokutu

Quatre policiers ont été blessés et plusieurs biens du sous-commissariat de la Police nationale congolaise (PNC) incendiés lors des échauffourées, mercredi 5 janvier, entre les policiers et jeunes du quartier Yata dans la cité de Lokutu, située à 275 Km à l'ouest de Kisangani dans la province de la Tshopo. Selon la Société civile locale, l'arrestation d'un jeune homme par la police, des suites d'une bagarre dans une parcelle, serait à l'origine de l'incident. La même source affirme que les jeunes ont mal digéré cette arrestation qu'ils ont qualifiée d'arbitraire. Ils se sont mis en colère et attaqués aux forces de l'ordre à coups de pierres. En outre, ils ont incendié plusieurs biens et emblèmes du pays trouvés au sous-commissariat de la police. Par la même occasion, les manifestants ont occasionné l'évasion des sept détenus au cachot du sous-commissariat de la PNC/Lokutu. Un jeune parmi les manifestants a été arrêté par la police, pour raisons d'enquête. Les policiers blessés, quant à eux, sont internés à l'hôpital général de Lokutu pour des soins. Le calme est revenu, grâce à l'intervention des éléments FARDC dépêchés sur place.

### Haut-Katanga : les policiers accusés de monnayer l'enrôlement des électeurs

Les habitants du village Kashamata, à près de 40 km de Lubumbashi, ont accusé lundi 2 janvier les policiers de monnayer l'accès aux centres d'enrôlement d'électeurs dans cette partie du Haut-Katanga. Selon leurs témoignages, les éléments de la police commis dans ces centres exigent 500 francs congolais (0, 51 USD) avant d'accéder au centre et 2500 Francs congolais (2, 54 dollars américains) avant de se faire enrôler. « Le jeton, on l'achète à 500 francs congolais. Si vous entrez dedans, on vous demande de donner 2000 ou 2500 francs. Si vous ne donnez pas, on ne va pas signer votre fiche pour vous donner la carte d'électeur », s'est plaint Séguin Kalume, habitant du village Kashamata. Les habitants qui refusent de donner l'argent, passent deux ou trois jours devant le centre d'enrôlement en train d'attendre. La même situation est également décrite dans plusieurs centres d'enrôlement de la ville de Lubumbashi, notamment dans les communes de Kampemba et Annexe.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION



## Mai-Ndombe : promulgation de l'édit sur le budget



Le gouverneur de la province du Mai-Ndombe, Gentiny Ngobila Mbaka, a signé le week-end dernier l'arrêté portant promulgation de l'édit relatif au budget de la province du Mai-Ndombe, évalué à un montant global de 45 512 993 218 de francs congolais, rapporte l'Agence congolaise de presse (ACP). Outre les dispositions générales, l'édit se rapporte notamment au budget général avec douze articles et les allocations budgétaires comprenant un article en rapport avec la quotité de 40 % des recettes à caractère national allouée à la province et évaluée à 37 549 608 878 de francs congolais. Le budget prévoit les recettes courantes d'un montant de l'ordre de 45 085 493 218 Fc, soit 99,06 % du budget général et englobent les recettes à caractère national et les ressources propres. Par contre, les recettes exceptionnelles sont estimées à 427 500 000 Fc, soit 0,94 % du budget général.

Les dépenses générales de la province sont de trois natures dont les dépenses courantes en rapport avec la dette publique intérieure, les frais financiers, les dépenses du personnel, les biens et matériels, les dépenses de prestation, le transfert et les interventions, les dépenses en capital concernant les équipements, la construction, la réfection, la réhabilitation et l'addition d'ouvrages et édifices et enfin les prêts et avances. La dette publique est chiffrée à 167 328 274 Fc, les dépenses du personnel sont arrêtées à 28 313 512 729 Fc. Les dépenses des biens et matériels sont chiffrées à 734 875 Fc et celles des prestations à 1 125 848 781 Fc. Les transferts et interventions ont été estimés à 8 919 912 035 Fc et les dépenses d'équipements pour 1 209 207 368 Fc et enfin les dépenses de construction, réfection, réhabilitation, addition d'ouvrages et édifices ont été chiffrées à 5 000 476 676 Fc. L'édit est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

ACP/LP

## EPSP : le calendrier scolaire 2016-2017 menacé continuellement de perturbation

**Les 221 jours prévus sur le calendrier scolaire seront-ils respectés dans la ville de Kinshasa ? Les différentes perturbations du calendrier observées inquiètent.**

FLORENT N'LUNDA N'SILU

L'année scolaire 2016-2017 en République démocratique du Congo, dont le coup d'envoi avait été donné le 4 septembre 2016, risque de ne pas connaître une fin normale. Tout a commencé en septembre 2016 avec des manifestations des partis politiques de l'Opposition qui réclamaient l'organisation de l'élection présidentielle le 19 novembre 2016, au terme du deuxième et dernier mandat du président Joseph Kabila Kabange et ce, conformément à la Constitution de la République démocratique du Congo. Ces manifestations, on s'en souvient, avaient causé mort d'hommes et créé une psychose au sein de la population kinoise au point que plusieurs personnes se sont terrées chez elles pendant plusieurs jours. La détérioration de la situation politique à Kinshasa n'avait donc pas permis aux établissements scolaires basés dans la ville de Kinshasa de fonctionner.

À la suite de cette situation jugée préoccupante, les parents avaient décidé de garder leurs enfants pour éviter qu'un malheur n'arrivât à ces derniers. Cela a donc perturbé la suite du calendrier scolaire. Maker Mwangi Famba, alors ministre de l'En-

seignement primaire, secondaire et Initiation à la nouvelle citoyenneté (EPSP-INC), avait plaidé pour que les politiques ne puissent perturber le fonctionnement des établissements scolaires sur le territoire national. C'était lors d'un entretien avec l'Intersyndicale de l'EPSP.

Pour respecter les 221 jours prévus sur le calendrier scolaire, Maker Mwangi Famba a publié un nouveau calendrier scolaire, tenant compte de la perturbation des journées folles de septembre 2016 avec des « jours sans école ». C'est ce qui explique l'annulation du congé de détente accordé généralement aux élèves en novembre et la réduction des vacances de Noël.

La réalité a été toute autre, a-t-on constaté. La psychose de la date du 29 novembre 2016 et la fin du deuxième et dernier mandat du président Kabila Kabange le 19 décembre 2016 a fait que les vacances de Noël aient débuté la veille de cette dernière date pour certains établissements scolaires de Kinshasa.

La reprise des classes, annoncée par la ministre provinciale de l'Éducation de Kinshasa, Thérèse Olinga Kalonda, pour le jeudi 5 janvier 2017, n'a pas eu lieu pour la plupart d'établissements scolaires de son ressort. A cette date, a constaté Le Potentiel, quatre, voire cinq, élèves étaient présents dans certaines classes dans la capitale. La majorité a donc refusé de se conformer à la décision de la ministre provinciale de l'Éducation. La

plupart de parents interrogés ont déclaré qu'ils n'enverront leurs enfants à l'école qu'à partir de lundi 9 janvier 2017.

Il n'est jamais tard pour mieux faire, dit-on. C'est à quoi devraient penser les autorités de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) pour tenter d'élaborer un nouveau calendrier scolaire qui tient compte de pertes des cours enregistrées jusque-là.

Pour respecter, bien évidemment, les 221 jours prévus dans le calendrier scolaire. Dans le cas contraire, certaines matières prévues dans le programme ne seraient pas vues par les élèves; ce qui va, à coup sûr, préjudicier les élèves relevant du ministère de l'EPSP, surtout les finalistes qui risquent de rencontrer des difficultés lors de la passation des épreuves de la session de l'examen d'État 2017. Mais aussi la République démocratique du Congo qui a besoin des enfants bien formés pour prendre la relève des aînés qui prennent leur retraite, après de bons et loyaux services à la Nation.

Un adage avertit qu'il est mieux de prévenir que de guérir. Les responsables de l'EPSP devraient donc mettre les bouchés doubles pour que l'année scolaire 2016-2017 aille jusqu'au bout, c'est-à-dire que les 221 jours prévus au calendrier scolaire soient scrupuleusement respectés. C'est là le prix à payer pour sauver la présente année scolaire menacée par des turbulences politiques.

## Nord-Kivu : quinze jours pour reconstruire le pont Semliki effondré sur l'axe Beni-Kasindi

Le gouverneur de la province du Nord-Kivu, Julien Paluku, a assuré, à Beni, mercredi 4 janvier 2017, que le chef de l'État, Joseph Kabila Kabange, a instruit le gouvernement central de réunir les moyens pour reconstruire, dans un délai maximal de quinze jours, le pont Semliki qui s'est effondré mardi au passage d'un gros camion avec remorques en provenance du port kenyan de Mombasa.

Au terme de cette visite d'évaluation effectuée sur le site du drame, situé à une vingtaine de kilomètres dans l'Est de la ville de Beni, avec, dans sa suite, le responsable de l'Office des routes en province.

Il s'est dégagé, après échanges avec les opérateurs économiques de Beni, que l'effondrement est dû au défaut de chargement car le véhicule aurait à son bord plus de 120 tonnes, soit le double du tonnage déclaré.

« Le chef de l'État, qui avait été sur ce pont le 5 août 2016, vient d'instruire le gouvernement central de terminer les travaux dans quinze jours », a indiqué le chef de l'exécutif provincial du Nord-Kivu préoccupé par



les préoccupations des usagers au vu des conséquences qu'engendrerait la rupture du trafic sur le tronçon Beni-Kasindi sur les villes de Beni et Butembo, au Nord-Kivu Kisangani, Bunia, Isiro et Buta dans l'ex-Province Orientale.

À la suite de l'effondrement du pont, jeté vers les années 1950, Julien Paluku a réuni urgemment les

techniciens de l'Office des routes afin de définir dans un temps record les mécanismes de remise en état de cet ouvrage sur un axe de grande importance, car approvisionnant la partie de la République démocratique du Congo étendue du Nord-Kivu jusqu'à l'Équateur en passant par l'ancienne Province Orientale.

ACP/LP

## En RDC, la crise est aussi économique

**Derrière une situation politique instable se dessine un horizon financier sombre. Tous les indicateurs congolais annoncent l'effondrement.**

Chaque matin, à l'aube, les vendeurs à la sauvette comme les hommes d'affaires de Kinshasa, Lubumbashi et d'ailleurs consultent deux indicateurs. Le premier s'affiche sur leur smartphone : le cours du cuivre. Le second sur les tableaux noirs qui sont légion dans les centres-villes : le taux de change du franc congolais en dollar. Dans l'économie congolaise, jungle majoritairement informelle, dépourvue de suivi statistique précis et soumise à la volatilité des prix, ces deux chiffres constituent les seules balises.

Au sud-est du pays, lové dans les monts verdoyants et les terrils, Lubumbashi, capitale de la province minière du Haut-Katanga, désespère. Le cœur économique du plus grand pays d'Afrique francophone bat au ralenti. Le prix de la tonne de cuivre a dégringolé sous la barre des 5 000 dollars (4 800 euros) en 2015, contre près de 8 000 dollars trois ans plus tôt, et remonte péniblement. Nombreux sont ceux qui, comme le géant anglo-suisse Glencore, ont suspendu leurs activités.

### LA SOIF DU CUIVRE

« Le cours du cuivre a atteint sa valeur la plus basse depuis six ans ! », s'alarme la Fédération des entreprises du Congo dans son dernier rapport, pointant la perte récente de plus de 13 000 emplois dans le secteur minier qui, avec le pétrole, représente 95 % des recettes d'exportation du pays. De plus en plus de chômeurs errent dans les rues propétes de l'ancienne Elisabethville, leur destin suspendu aux marchés des matières premières.

Au bout d'une avenue boueuse parsemée de barrages de policiers ivres et avides d'argent, l'une des dernières mines de la Gécamines se débat comme elle peut. A 25 km de Likasi (ex-Jadotville), Simon Tshirang, directeur du site minier de Kambove, est un survivant aussi usé que les installations datant du début du XXe siècle. « L'année a mal démarré et on ne produit plus que 20 000 tonnes de cuivre contre 450 000 tonnes à la fin des années 1980 », soupire-t-il.

Société mythique et centenaire, la Gécamines désormais propriété de l'Etat, n'est plus qu'un « cadavre qui bouge encore un peu », selon l'un de ses cadres. Autrefois, elle faisait vivre toute la région, assurait les logements, la nourriture, les loisirs. Puis, ces dernières années, cette « vache à lait du régime » a été dépecée, cédant ses actifs miniers à des groupes opaques établis dans des paradis fiscaux et souvent détenus par des proches du président Joseph Kabila.

Parmi eux, un certain Dan Gertler, homme d'affaires israélien de 42 ans dont le nom figure dans les « Panama Papers ». Cet intime du chef d'Etat est soupçonné d'avoir bénéficié des largesses de la Gécamines à travers ses complexes circuits financiers offshore qui pourraient dissimuler des détournements de fonds.

« Ce monsieur est arrivé avec rien ici, sinon quelques fonds que lui avait confiés son ami diamantaire Benny Steinmetz, et voilà qu'il a fondé un empire virtuel », déplore un homme d'affaires qui souffre de ne pas être en cour auprès du prési-

dent. Car Joseph Kabila, avec ses proches, possède 70 entreprises actives dans les mines, la banque ou les hydrocarbures, selon une enquête de Bloomberg publiée en décembre.

### L'EMPRISE D'UN CLAN

Plus qu'ailleurs, affaires et politique s'entremêlent en République démocratique du Congo (RDC). « Pour d'importants investissements, il faut l'accord du président ou de son entourage, ce qui n'était pas le cas autrefois, car les ministres avaient du pouvoir », confie un entrepreneur kinois très actif dans les mines.

Seuls les Chinois, qui consomment près de 40 % de la production cuprifère mondiale, continuent d'occuper le terrain. Leur drapeau flotte sur des terrils et des installations d'un autre âge. Ils achètent à bas prix les trouvailles de jeunes creuseurs illégaux qui risquent leur vie dans les entrailles du Katanga et les prises de receleurs de minerais volés dans les mines de la Gécamines par exemple. Ils investissent massivement à travers des sociétés opaques, mais ne créent pas d'emplois, constate un responsable local. « Tout investissement est le bienvenu, mais il est vrai qu'on apprécie les Chinois qui posent peu de conditions et font la distinction entre politique et business », lâche, conquis, un responsable politique de la province.

« L'économie sombre. Ces dix dernières années, tout a changé et la confiance des investisseurs s'est dégradée. Il y a eu trop de changements de lois et de nouvelles taxes », constate George Forrest, riche entrepreneur né au Congo il y a 76 ans. Celui que l'on surnomme le « vice-roi du Katanga » se prend à rêver de relancer une économie atone. Pour tenter de réduire la dépendance aux matières premières, il faut d'urgence développer le secteur agricole, dit-il. Un avis partagé par le nouveau gouverneur du Haut-Katanga, Jean-Claude Kazembe, nommé par le pouvoir pour faire oublier son prédécesseur, le riche et populaire Moïse Katumbi, candidat de l'opposition à l'élection présidentielle censée se tenir fin 2017.

« Je veux miser sur l'agriculture qui a un potentiel inexploité considérable, dit le nouveau gouverneur, qui a pour l'instant privilégié les travaux au gouvernement. Quatre villages agricoles ont déjà été créés sur 4 000 hectares et je compte développer une industrie agroalimentaire. Ce n'est plus tolérable que le cuivre coûte moins cher que la viande. »

### NAVIGATION À VUE

Mais les caisses du gouvernorat du Haut-Katanga sont vides. De même que celles de l'Etat central, dont le budget a fondu, passant de 9 milliards de dollars en 2015 à 6 milliards l'année suivante. Pour l'exercice 2017, le budget de l'Etat du plus grand pays d'Afrique francophone s'élève à 4,5 milliards de dollars, soit moins que ce dont dispose la région Ile-de-France. Et les devises viennent à manquer dans ce pays continent qui a la singularité d'être fortement « dollarisé » depuis le début des années 1990, marquées par le déclin de Mobutu Sese Seko et une inflation de 2 000 %.

Aujourd'hui, les billets froissés de francs congolais ne valent plus grand-chose, comme le déplore Marie, désespérée face à son stand décharné de vente de biscuits et de farine dans un quartier

populaire de Kinshasa. « Je vends autant, mais mes revenus ont baissé d'un tiers et les prix augmentent », explique cette mère esseulée de six enfants.

Depuis juin, le franc congolais a perdu plus de 30 % de sa valeur face au billet vert, l'inflation guette. Elle devrait atteindre 5 % en 2017 selon les estimations de la Banque centrale du Congo qui tente, en vain, d'endiguer la tendance. La vente de devises a échoué comme la tentative, en mars 2016, de faire payer aux sociétés minières leurs taxes en dollars... Deux ans après leur avoir demandé l'inverse. Une navigation à vue pour éviter le récif qui s'approche. Les réserves de change s'amenuisent, assurant seulement quatre semaines d'importations, selon le gouvernement.

Au sein de la communauté des banquiers, on ne parle que de « trois à quatre jours d'échanges commerciaux ». Ce qui augure une nouvelle période de disette dans un pays qui importe tout ou presque et n'exporte rien d'autres que ses matières premières.

### TAS DE CENDRE

Tous les indicateurs sont au rouge. La croissance de 7,7 % en moyenne entre 2010 et 2015 s'est effondrée et devrait n'être que de 2,5 % en 2016, selon la Banque centrale du Congo. Et l'impérialisme politique aggrave une situation économique dramatique.

Après trois semaines interminables de dialogue sous l'égide de l'église catholique, l'accord entre la majorité présidentielle et l'opposition a enfin été signé le 31 décembre. Joseph Kabila demeure président le temps de la transition d'un an censée permettre d'organiser des élections fin 2017. Et le poste du chef de gouvernement doit échoir à l'opposition. « C'est comme si tout était asphyxié et qu'il fallait attendre que l'orage politique passe, sauf que la situation économique est préoccupante et ce ne sont pas les politiques qui vont la redresser », analyse un banquier influent de Kinshasa.

Au début des années 2000, le secteur bancaire congolais n'était qu'un tas de cendres, à l'image du pays ravagé par les guerres civiles, l'occupation étrangère et les pillages. Quinze ans après, le secteur bancaire est encore largement dominé par les cinq établissements locaux (BIAC, BCDC, Rawbank, Sofibank, Pro Credit, TMB), mais les banques régionales et internationales se sont multipliées et dix-huit acteurs majeurs y agissent désormais.

« Pour illustration, au cours de ces quinze dernières années, le total bilantaire des banques a été multiplié par près de treize fois, de même que les dépôts collectés ainsi que les crédits octroyés », souligne un rapport du cabinet Deloitte de décembre 2015. Le total des actifs bancaires en RDC s'élevait à 4,3 milliards de dollars fin 2014, le taux de pénétration bancaire à 6 % dans le pays (une agence pour 270 000 habitants), la paie du million de fonctionnaires, étant assurée par les banques depuis un accord de 2013 entre l'Association congolaise des banques (ACB) et le gouvernement. « La croissance a été très rapide, mais on avait touché le fond de la piscine et on est reparti avec une chiquenaude, résume Michel Losembe, ancien président de l'ACB qui a aussi fait fonction de directeur général de la Banque internationale pour l'Afrique au Congo

(BIAC). Désormais les banques doivent affronter la réalité économique. Le plus dur commence. »

L'un des premiers obstacles à surmonter demeure la formation aux métiers bancaires. En croissance rapide, le secteur a dû embaucher beaucoup de monde. Sur les 4 500 employés du secteur à fin 2014 (en progression de 19 % par rapport à 2013), « peu sont préparés à la gestion du risque », souligne M. Losembe. Ainsi les créances douteuses au sein des établissements s'accumulent-elles sans que leur direction ne les signale. Selon l'estimation d'un banquier local, « 30 % à 35 % des fonds devraient être provisionnés pour assurer les créances douteuses qui existent ». Dit autrement, sur les 2 milliards de dollars de crédit en portefeuille, 800 millions de dollars sont des actifs pourris. Des pertes que ne pourraient supporter les banques, dont les fonds propres cumulés ne dépassent pas le millier de dollars.

### ELUS BANCAIRES

La mauvaise gouvernance ravage le secteur. Evasion fiscale, surfacturation du commerce extérieur, investissements dans l'immobilier pour blanchir des commissions, détournements de fonds publics... Du blanchiment à grande échelle que « les banques couvrent pour faire leur chiffre », selon un haut cadre d'une banque congolaise.

Mais le risque d'effondrement est bien réel. En mai 2016, la BIAC, propriété de la famille Blattner via une holding basée au Luxembourg, a évité de justesse la faillite. Des 320 millions de créances clientèles à fin 2015, 22 % étaient considérées comme douteuses. Et 60 % ont été accordées à des « personnalités particulièrement exposées » (PPE). « Il faut comprendre que 60 % de l'économie congolaise est liée à l'Etat ou à des entreprises d'Etat, pointe Michel Losembe. Or il n'existe jamais d'appel d'offres pour désigner quelles banques vont gérer les comptes. »

Les établissements ont pris l'habitude de rétribuer comme apporteur d'affaires les ministres, directeurs ou députés qui leur donnent accès à ces volumes d'argent. « Ou leur octroient des prêts qui ne seront jamais remboursés », souffle un haut dirigeant d'une banque internationale implantée à Kinshasa.

Pèse enfin sur la RDC l'épée de Damoclès du dollar. Toutes les transactions sont en effet compensées par des banques américaines qui pourraient bloquer 80 % du chiffre d'affaires des banques, une mesure proposée par le Sénat américain pour faire plier le régime de Kabila.

Dans ce contexte de crise économique aggravée, une denrée fait florès à Kinshasa et partout dans le pays : le pain « kanga journée » (« fermer la journée », en lingala) tant il permet aux populations défavorisées de compenser l'absence de repas pour moins de 100 francs congolais (0,09 euro). Son concepteur, l'entreprise Congo Futur, a été placé sur la liste noire du Trésor américain, qui le soupçonne de financer le Hezbollah libanais. En RDC, les investisseurs savent s'adapter à la réalité économique que les hommes politiques ignorent, exploitent ou perpétuent. Au prix d'un pari fou : que la trop grande pauvreté empêche la longue mobilisation d'un peuple affamé.

**Sanlam Kenya s'attend à un bénéfice net en baisse pour la troisième année consécutive**

La filiale au Kenya de l'assureur sud-africain Sanlam Insurance a émis un avertissement sur ses résultats, indiquant qu'elle s'attendait à un bénéfice net 2016 en baisse pour la troisième année consécutive. L'assureur s'attend au 31 décembre 2016, à un résultat net en baisse de 25%, comparé à celui de la même période en 2015. « La baisse anticipée du bénéfice net est principalement attribuable à la perte, sur le marché, de la valeur des actions des sociétés et des obligations du gouvernement, sur lesquelles nous avons effectué des placements. A cela, on ajoute une expérience négative dans le portefeuille de l'assurance vie, la baisse des revenus provenant des ventes immobilières et l'augmentation des dépenses liées à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de groupe », a fait savoir Sanlam Kenya dans un communiqué. L'assureur reste toutefois optimiste et annonce que les dépenses d'investissements effectuées jusqu'ici, vont commencer à générer des rendements solides dès 2017. Rappelons que Sanlam est arrivé au Kenya à la suite du rachat de Pan African Insurance Holdings, mais l'investissement tarde encore à se transformer en une entité rentable.

**AfricInvest va investir 17,3 millions d'euros pour soutenir le développement du groupe Azalai Hotels**

Le groupe d'investissement AfricInvest a annoncé qu'elle injectera 17,3 millions d'euros dans le capital d'Azalai Hotels, un groupe hôtelier présent dans plusieurs pays d'Afrique de l'ouest, avec une capacité de 1000 chambres disponibles. Cet investissement est effectué via le fonds AfricInvest III LLC, et vise à soutenir l'hôtelier dans son plan d'expansion régional, dans l'augmentation de ses capacités et l'amélioration de ses services. Azalai Group espère dépasser une capacité totale de 1600 chambres grâce à l'extension et la modernisation des hôtels existants ainsi qu'à l'ouverture accélérée de nouveaux hôtels en Afrique de l'Ouest (Conakry, Dakar, Lomé et Niamey). « Au-delà de l'impact du soutien financier d'AfricInvest, nous nous attendons à ce que l'empreinte d'Azalai dans le secteur de l'hôtellerie bénéficie de notre partenariat », a déclaré Cheikh Souleymane Diallo, directeur senior chez AfricInvest.

**UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION**

**Climat : l'année 2016 a été proche d'un réchauffement de 1,5 °C**

**2016 a été confirmée comme l'année la plus chaude jamais enregistrée, dépassant le record de 2015 de près de 0,2 °C.**

Les températures mondiales ont atteint un pic en février 2016, excédant d'environ 1,5 °C les températures enregistrées au début de la révolution industrielle. Des conditions extrêmes affectent plusieurs régions de la planète. La première analyse mondiale complète de l'année 2016 a confirmé que l'année dernière a été la plus chaude jamais enregistrée. 2016 a vu la planète se réchauffer de près de 1,5 °C, selon le Copernicus Climate Change Service (C3S).

Les tout derniers chiffres du C3S, un composant du programme d'observation Copernicus, montrent que la température mondiale de 2016 a dépassé 14,8 °C, étant ainsi supérieure d'environ 1,3 °C aux moyennes typiques de la moitié du 18e siècle. 2016 était près de 0,2 °C plus chaude que 2015 qui détenait jusqu'à maintenant le record de l'année la plus chaude. Les pays se sont engagés durant le sommet de Paris en 2015 de contenir le réchauffement bien au-dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C, ce qui réduirait de manière significative l'impact et les risques liés aux effets du changement climatique.

**UN CLIMAT PLUS DANGEREUX**

Le réchauffement climatique accroît la probabilité de phénomènes météorologiques extrêmes tels que les canicules, les sécheresses et les inondations. Dans le futur, le réchauffement pourrait entraîner des milliards d'euros de dommages chaque année

et affecter la disponibilité de l'eau fraîche et des récoltes agricoles dans les pays les plus vulnérables.

D'après Juan Garcés de Marcilla, le directeur des services Copernicus du CEPMMT : « Nous observons déjà partout dans le monde les effets du changement climatique. Les températures terrestres et marines augmentent de pair avec les niveaux des océans, tandis que l'étendue de la couverture glaciaire, le volume des glaciers et la couverture neigeuse diminuent. Le régime des pluies change et les extrêmes liés au climat comme les canicules, les inondations et les sécheresses voient leur fréquence et leur intensité augmenter dans de nombreuses régions. L'impact futur du changement climatique dépendra des efforts que nous fournissons aujourd'hui, en partie grâce à un meilleur partage des connaissances et des informations relatives au climat. Pour aider les dirigeants à développer des solutions d'adaptation et d'atténuation efficaces, nous rendons les données du Copernicus Climate Change Service (C3S) et du Copernicus Atmosphere Monitoring Service (CAMS) disponibles librement et gratuitement. En intégrant les informations que les services Copernicus détiennent à la politique et la stratégie climatiques, les gouvernements, le secteur privé et la société peuvent identifier et s'unir autour d'occasions d'empêcher que le changement climatique ne s'aggrave et de réduire la vulnérabilité là où ses effets sont inévitables. »

C3S a découvert que les températures mondiales en février 2016 avaient déjà atteint la limite de 1,5 °C. Bien que cela puisse s'expliquer par l'influence d'un El Niño puissant, un phénomène intermittent qui cause

une période de réchauffement, les températures sont toutefois restées très supérieures à la moyenne au cours de la deuxième moitié de 2016, s'associant partiellement à une couverture glaciaire exceptionnellement faible dans l'Arctique comme dans l'Antarctique.

C3S a constaté que la plupart des régions dans le monde avaient connu des températures supérieures à la moyenne au cours de l'année 2016. Les écarts les plus importants des températures moyennes régionales ont été constatés dans l'Arctique mais les conditions ont également été extrêmes en Afrique australe au début de l'année, sur l'Asie du Sud et du Sud-Est avant la mousson estivale, au Moyen-Orient plus tard durant l'été et sur des parties de l'Amérique du Nord pendant l'été et l'automne.

Outre des températures record, les Services Copernicus du CEPMMT ont suivi d'autres faits extrêmes en 2016, y compris des feux de forêt considérables à l'échelle mondiale et la hausse du CO2 dans l'atmosphère. Des feux destructeurs ont été observés aux alentours de Fort McMurray, au Canada en mai, puis des vastes feux, associés aux températures élevées en surface de cette année, ont été observés au travers de la Sibérie, en juin et en juillet.

Il s'agit de la première année durant laquelle les niveaux de CO2 ne sont pas tombés en dessous du seuil de 400 ppm pendant le changement de saison de l'été à l'automne dans l'hémisphère nord. Les années précédentes, l'absorption de CO2 par la végétation pendant la période de croissance estivale est typiquement suivie d'un creux saisonnier des niveaux de CO2 en septembre.

**AFRIQUE EXPANSION/LP**

**L'Ethiopie signe 5 accords de coopération avec la Turquie dans plusieurs domaines économiques**

**AMK AVEC AGENCE ECOFIN**

L'année 2017 s'annonce sur des bons jours pour Addis-Abeba sur le plan de la coopération. L'Ethiopie et la Turquie ont signé 5 accords de coopération afin de mettre en place des mécanismes destinés à faciliter le commerce entre les deux pays et renforcer leur coopération dans plusieurs branches dont l'industrie, l'énergie, les télécommunications et le secteur bancaire, rapporte Agence Ecofin. Ces accords ont été paraphés dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba, par Nihat Zeybekci (photo), le ministre turc de l'économie et par plusieurs hauts dirigeants éthiopiens.

Dans le domaine de l'industrie, « les deux parties se sont convenues de consolider les capacités et la coopération technique entre le ministère éthiopien de l'industrie et le ministère



turc de l'économie afin de renforcer la productivité, la compétitivité et la capacité d'exportation du secteur manufacturier. »

Les deux pays entretiendront, sur le plan de l'énergie, « une mutuelle coopération dans le domaine de l'énergie, des mines et des hydrocarbures. » Dans ce cadre, la Turquie tra-

vaillera avec les institutions éthiopiennes pour parfaire leurs compétences sur le plan des études sur la géothermie et le charbon.

En ce qui est du secteur des télécommunications, la coopération entre les deux pays se fera notamment au niveau des chaînes de télévisions publiques. Il s'agit entre autres, de la Turkish Radio and Television Corporation et de l'Ethiopian Broadcast Corporation.

Dans le secteur bancaire, la Turquie veut installer, d'après Mehmet Buyukeksi, dirigeant du conseil des exportateurs turcs, présent lors de la signature des accords, « un bureau qui facilite les services bancaires étant donné la croissance des affaires entre les deux pays ». En 2016, la Turquie a investi environ 2,5 milliards de \$ en Ethiopie sur 6 milliards \$ dédiés à l'Afrique.

## Centrafrique : la justice écarte des accusations contre les soldats de « Sangaris »

Plusieurs enquêtes ont été closes sans poursuite, tandis que de nouvelles accusations de viols émergent.

La justice française n'a pas, à ce jour, étayé les accusations de viols qui pèsent sur les soldats de la force « Sangaris » en République centrafricaine (RCA), en dépit de plusieurs enquêtes ouvertes depuis 2014. La France est intervenue en RCA en décembre 2013 en pleine guerre civile, déployant jusqu'à 2 500 soldats dans le pays. L'opération « Sangaris » a été officiellement close fin octobre 2016.

RFI a révélé, mercredi 4 janvier, que les premières investigations, lancées en 2015 sur des faits présumés de viols sur mineurs dans le camp de Mpoko, près de l'aéroport de la capitale, Bangui, se sont arrêtées le 20 décembre. Des sources judiciaires ont précisé au Monde que les juges d'instruction avaient rendu leur « avis de fin d'information » et n'avaient prononcé aucune mise en examen. Le règlement du parquet doit encore intervenir, d'ici quelques semaines.

Dans cette affaire, la principale visant « Sangaris », 14 soldats français et 5 casques bleus africains de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (Misca) étaient accusés d'agressions sur six enfants – notamment des fel-

lations pratiquées contre des rations alimentaires – commises entre décembre 2013 et juin 2014. Une ONG américaine, Aids Free World, se trouvait à l'origine des dénonciations qui ont donné lieu à un rapport de l'ONU, resté confidentiel jusqu'à sa fuite dans le quotidien britannique The Guardian en avril 2015.

Une enquête préliminaire (procédure non contradictoire), ouverte par le parquet de Paris en juillet 2014 pour « viols sur mineurs par personne abusant de l'autorité de ses fonctions », avait débouché sur une information confiée à des juges d'instruction en mai 2015. Trois dossiers supplémentaires y ont été joints, l'un concernant un frère et une sœur dénonçant des fellations, les deux autres des mineures victimes présumées de viol et viols en réunion. Les juges n'ont trouvé aucun élément pour poursuivre.

### PLUSIEURS PLAINTES CLASSÉES

Une deuxième enquête préliminaire conduite par le parquet a été classée, le 20 novembre 2016, selon les informations du Monde. Ouverte en septembre 2015 pour des faits de « viol par personne abusant de l'autorité de ses fonctions », commis à Boda, à l'ouest de Bangui, elle concernait une jeune fille de 16 ou 17 ans, qui avait dit avoir d'abord con-

senti à un rapport avec un militaire avant d'être agressée. Tombée enceinte, elle demandait une recherche de paternité. Plusieurs autres plaintes pour des cas d'agressions sexuelles ont été classées ou sont en voie de l'être selon les sources judiciaires, sans que leur nombre soit communiqué.

Une troisième enquête préliminaire visant des soldats français est toujours en cours, ouverte elle pour « agression sexuelle » en mars 2016. L'Unicef avait recueilli les témoignages d'une centaine de jeunes filles ayant affirmé avoir été abusées sexuellement par des soldats burundais et gabonais de la force onusienne – l'ONU a de son côté ouvert de nombreuses enquêtes sur ses contingents en RCA. En marge de ces faits, qui se seraient produits à Dékoa, au nord de la capitale, entre fin 2013 et 2015, des Français ont été accusés d'une agression zoophile.

Le parquet de Paris enquête par ailleurs sur un quatrième dossier. En juin 2016, cinq militaires français, dont deux gradés, ont été suspendus des rangs de l'armée pour des faits de violence commis en 2014 sur deux civils, dont un commerçant de Bangui. Une enquête préliminaire a été ouverte pour « violences en réunion » et « non-assistance » après la dénonciation des faits par le ministère de la défense en mai 2016.

LE MONDE/LP

## Maroc: 45 migrants subsahariens secourus au large de Nador

Quarante-cinq migrants subsahariens ont été secourus après le naufrage de leur embarcation au large de Nador, dans le nord-est du Maroc et trois corps ont été repêchés, ont indiqué mercredi les autorités marocaines. Les trois corps, dont celui d'une fillette ont été transférés à la morgue de la ville, ont indiqué les autorités citées par l'agence officielle MAP, ajoutant qu'une enquête avait été ouverte. La ville de Nador est située à quelques kilomètres de l'enclave espagnole de Mellila, l'une des deux seules frontières terrestres séparant l'Union européenne de l'Afrique, aux côtés de Ceuta. Ces deux enclaves sont souvent prises d'assaut par des migrants qui tentent de rejoindre l'Europe. Dimanche, un groupe de 1.100 personnes originaires d'Afrique subsaharienne qui voulaient gagner l'Europe, avait pris d'assaut la double clôture séparant le Maroc de l'enclave de Ceuta, selon la préfecture de cette ville. Aucun d'entre eux n'a réussi à passer de l'autre côté, sauf deux migrants, grièvement blessés, qui ont été hospitalisés à Ceuta, selon la préfecture.

## Côte d'Ivoire: Ouattara confirme qu'il ne sera pas candidat en 2020

A Abidjan ont eu lieu mercredi 4 janvier les vœux du président Ouattara aux corps constitués du pays. Lors de cette cérémonie au palais présidentiel, le chef de l'Etat a de nouveau fait une déclaration concernant l'avenir politique et l'échéance de 2020. Pour lui il est clair qu'il ne se représentera pas pour briguer un nouveau mandat. Il l'avait affirmé en 2015 avant sa réélection, il l'avait redit au moment du referendum constitutionnel et il l'a donc re-redit mercredi lors de la présentation des vœux aux corps constitués, Alassane Ouattara fermera le ban en 2020 en ce qui concerne sa longue carrière politique d'un demi-siècle. « A l'occasion de mes 75 ans, ceci m'amène à réaffirmer que les institutions de la République qui seront mises en place très prochainement me permettront de prendre congé en 2020 », a-t-il déclaré. Une méthode Coué qui apparemment a du mal à convaincre certains opposants politiques ou détracteurs qui imaginent que la nouvelle Constitution et la fin de la limite d'âge sont un parfait tremplin pour briguer un troisième mandat présidentiel.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

## Angola : nouveau recours contre la nomination de la fille de Dos Santos à la Sonangol

La nomination de la fille du président Jose Eduardo dos Santos à la tête de la compagnie pétrolière publique Sonangol ne passe pas : un groupe de juristes angolais, déboutés fin décembre d'un premier recours contre cette nomination ont fait appel devant la Cour constitutionnelle.

La nomination de la « princesse » – comme l'appellent les Angolais – à la présidence de la Sonangol, la compagnie pétrolière publique ne passe pas. Dès le 5 juin, trois jours après l'annonce de sa nomination à ces fonctions, un groupe de juristes angolais avait annoncé son intention de la contester en justice.

Un premier recours dont ils ont été déboutés devant la Cour suprême le 22 décembre, la justice angolaise estimant que « la nomination d'Isabel dos Santos par son père ne viole pas la loi sur la probité publique ni la Constitution angolais », a déclaré à l'AFP leur porte-parole, David Mendes.

C'est l'un des douze juristes plaignants qui vient de déposer un appel devant la Cour constitutionnelle. « Nous avons déposé un appel extraordinaire devant la Cour suprême, par laquelle transite la procédure devant la Cour constitutionnelle, a déclaré David Mendes cité par Reuters.



La démarche en inconstitutionnalité de la nomination d'Isabel dos Santos que le magazine américain Forbes a désigné comme la femme la plus riche du continent, et même comme la toute première femme milliardaire africaine, en dollars, a cependant peu de chances d'aboutir.

« Les auteurs du recours doivent prouver de manière claire l'inconstitutionnalité de la nomination, ce qui serait surprenant et très improba-

ble », a même estimé auprès de Reuters Jose Carlos, un avocat n'appartenant pas aux 12 juristes plaignants, mais néanmoins basé en Angola.

### UNE MISSION POLITIQUE

Officiellement, la femme d'affaires, mère de trois enfants et détentrice de parts dans plusieurs compagnies en Angola et au Portugal, est censée remettre de l'ordre dans les finances de la société, mal gérée. De fait, la Sonangol a fait des investissements hasardeux et doit revenir à son cœur de métier. Mais, en réalité, la mission d'Isabel Dos Santos est d'abord politique.

En avril 2016, le pays qui a bouclé l'année 2016 avec les lauriers de premier producteur africain de pétrole a été obligé de demander l'assistance financière du FMI. Une humiliation à laquelle il ensuite renoncé. « Je veux faire de la Sonangol une compagnie très rentable », a récemment déclaré Isabel dos Santos à nos confrères du Financial Times. Les bénéfices de la société ont fondu, entre 2013 et 2015, de 3,2 milliards à 400 millions de dollars (de 2,3 milliards à 366 millions d'euros).

JEUNE AFRIQUE/LP

## Irak: des milliers de civils toujours pris au piège dans la bataille de Mossoul

Les forces spéciales irakiennes se positionnent au cours d'un affrontement contre des jihadistes du groupe Etat islamique à Mossoul. Des dizaines de milliers d'Irakiens ont fui Mossoul depuis la mi-octobre et le début des combats entre les forces irakiennes et l'organisation Etat islamique. Selon l'OCHA, le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU, la fuite de civils s'est encore accélérée ces derniers jours avec une intensification des combats. Mais l'inquiétude prévaut aussi pour tous ceux, encore plus nombreux, qui restent piégés dans Mossoul, où jihadistes et forces irakiennes s'affrontent pour le contrôle de la ville. Les jihadistes défendent avec acharnement leur bastion de Mossoul, sur laquelle Bagdad a lancé une vaste offensive à la mi-octobre. Cette opération, dont la deuxième phase a débuté le 29 décembre, a permis aux forces irakiennes de « faire des progrès importants » en vue de « libérer Mossoul », selon le porte-parole de la coalition internationale, le colonel John Dorrian. La tâche des forces d'élite du contre-terrorisme (CTS) irakiennes, en première ligne, est difficile car elles doivent « nettoyer » chaque immeuble de tout combattant ennemi ou piège explosif, selon le porte-parole militaire américain.

REUTERS/THAIERAL-SUDANI

## Culpabilité du sergent Azaria: les appels à la retenue se multiplient

Le procès a suscité beaucoup d'émotion en Israël. Elor Azaria, sergent dans l'armée, a été reconnu coupable d'avoir tué un Palestinien blessé, gisant à terre après avoir attaqué au couteau des soldats israéliens. Beaucoup de voix réclament désormais une grâce présidentielle pour ce soldat. Le Premier ministre, lui-même, a fait savoir qu'il soutenait cette requête. Mais d'autres responsables, y compris au sein du gouvernement, réclament de la retenue alors que les appels au meurtre des juges qui ont prononcé le verdict se multiplient. « J'attends de tous les ministres qu'ils montrent de la retenue (...) et qu'ils laissent les forces de sécurité s'occuper de ce dossier de manière responsable et avec discrétion ». Le rappel à l'ordre est signé Avigdor Lieberman. Le ministre de la Défense se garde bien de s'adresser directement au Premier ministre, Benjamin Netanyahu. Mais il égratigne Naftali Bennett, le chef du parti pro-colon « Le Foyer juif ».

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

# La Turquie menace de fermer la base stratégique d'Incirlik à la coalition

**La Turquie a affirmé, jeudi 5 janvier, qu'elle se réservait le droit de fermer la base aérienne d'Incirlik à la coalition internationale qui lutte contre les jihadistes en Syrie, sur fond de tensions entre Ankara et Washington.**

« Le droit de dire « nous allons fermer Incirlik » est toujours entre nos mains, mais, comme je l'ai déjà dit, les conditions seront évaluées », a déclaré Ibrahim Kalin, porte-parole du président Recep Tayyip Erdogan, interrogé sur la chaîne de télévision 24 TV. Il a ajouté que la question ne se posait pas de façon « urgente ».

Selon Dorothee Schmid, spécialiste des politiques européennes en Méditerranée et au Moyen-Orient, à l'Institut français des relations internationales (Ifri), cette menace brandie par Ankara n'est pas très surprenante. « C'est une pression un peu habituelle de la part des autorités turques ».

La base d'Incirlik, une très grande base qui est située près d'Adana à la frontière avec la Syrie, est un élément très important pour la coalition anti-Daech et pour les opérations aériennes de la coalition en

Syrie. Et les Turcs sont parfaitement conscients du fait que c'est un atout stratégique important pour les Etats-Unis. Donc traditionnellement dans le dialogue militaire avec les Etats-Unis, la question de la base d'Incirlik revient très régulièrement ».

La Turquie met depuis 2015 sa base aérienne d'Incirlik à disposition des avions alliés menant des opérations contre les jihadistes en Syrie. Mais de profondes divergences opposent Ankara et Washington sur le dossier syrien, notamment en raison du soutien américain aux milices kurdes syriennes, que la Turquie considère comme des groupes terroristes émanant du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK).

### LA QUESTION DES KURDES SYRIENS

Dorothee Schmid estime que la déclaration turque a précisément pour objectif de faire passer un message à la coalition concernant ces milices. « Ce que la Turquie souhaite, en réalité, c'est que les Etats-Unis cessent le soutien aux forces démocratiques syriennes, c'est-à-dire aux groupes qui rassemblent à la fois les kurdes syriens, qui sont aujourd'hui les ennemis de la Turquie, et un certain nom-

bre de milices arabes qui sont en train de se battre du côté de Raqqa pour faire tomber éventuellement à termes la deuxième capitale de l'Etat islamique. Or les Turcs ont décidé qu'une fois pour toute que les Kurdes syriens ne devaient pas accéder à l'autonomie et sont extrêmement inquiets de cette montée en puissance militaire ».

Le ministre turc des Affaires étrangères Mevlüt Cavusoglu s'était déjà interrogé sur l'opportunité de laisser les forces américaines utiliser Incirlik quand celles-ci ne soutiennent pas selon lui les « opérations les plus importantes » menées en Syrie. Ankara et Washington coopèrent « dans quasiment tous les domaines », avait ajouté M. Cavusoglu, selon l'agence de presse Anadolu. « Mais le fait est que nous traversons une crise de confiance ».

En réaction, la coalition s'est dite prête à soutenir les opérations turques dans le nord de la Syrie, sans préciser de quelle manière. Incirlik a « une valeur inestimable » pour les opérations de la coalition contre le groupe Etat islamique, a ainsi souligné le colonel John Dorrian, un porte-parole militaire de la coalition.

RFI.FR

## Haïti : arrestation du sénateur Guy Philippe

C'est un coup de tonnerre dans la vie politique haïtienne : ce jeudi a été arrêté un sénateur fraîchement élu pour un mandat de six ans. Guy Philippe, personnage célèbre dans le pays pour avoir mené le coup d'Etat contre l'ancien président Jean-Bertrand Aristide en 2004, est soupçonné par les Etats-Unis de trafic de drogue et de blanchiment d'argent. La DEA, l'agence américaine anti-drogue, le cherchait d'ailleurs depuis 2005.

Guy Philippe se fait connaître en 2004. Il mène alors la rébellion armée qui chasse du pouvoir le président de l'époque, Jean-Bertrand Aristide. Ancien militaire, ancien commissaire de police, son nom est cité dans des affaires de blanchiment d'argent et de narcotraffic.

Selon les informations du Miami Herald, l'acte d'accusation américain, datant de 2005, affirme que Guy Philippe aurait protégé des livraisons colombiennes de cocaïne à des trafiquants haïtiens avant que la drogue ne soit exportée aux Etats-Unis. Pourtant, la DEA ne l'a jamais arrêté. Alors que Guy Philippe vivait dans sa ville natale, Pestel, à 150 kilomètres de Port-au-Prince. Selon la justice haïtienne, il est également le cerveau d'une attaque perpétrée contre le commissariat de la ville des Cayes, en mai dernier.

Contesté par les uns, très populaire chez les autres, il est élu sénateur du département de la Grand'Anse le 20 novembre dernier.



Guy Philippe ici en 2004 à Gonaïves, Haïti

Ce jeudi, il a été arrêté à Port-au-Prince par la brigade haïtienne de lutte contre le trafic de stupéfiants.

Ce proche de l'ancien président Michel Martelly ne bénéficiait pas encore de l'immunité parlementaire. La

prestation de serment des nouveaux élus est prévue pour lundi prochain. Guy Philippe a été livré aux agents de la DEA qui l'ont emmené aux Etats-Unis.

RFI.FR

## CAN 2017 : Elia Meschack parmi les 23 d'Ibenge

**Sans surprise, Ibenge a publié sa liste définitive des 23 Léopards pour la CAN-Gabon, prévue du 14 janvier au 5 février 2017. Elia Meschack signe son retour après une période d'absence à l'équipe nationale.**

ARMEL LANGANDA

Très attendue depuis le jeudi 5 décembre dans la soirée, la liste définitive des Léopards de la RDC a été dévoilée le vendredi 6 Janvier par la Fédération congolaise de football association (FECOFA).

Sur les 29 Léopards présents à Mbankomo, au Cameroun, six ont été écartés. Il s'agit de Christian Luyindama de Mazembe en RDC ; Vital N'Simba de Bourg-Péronnas en France ; Wilson Kamavuaka de Panetolikos en Grèce, Jérémy Bokila d'Al Kharaitiyat SC au Qatar ; Junior Kabananga d'Astana au Kazakhstan ; Ricky Tulengi de DCMP en RDC.

Sur la liste du sélectionneur principal des Léopards, Jean Florent Ibenge, on retrouve le grand retour de Meschack Elia, élu meilleur joueur de la 4<sup>ème</sup> édition du championnat d'Afrique des nations organisé au Rwanda en 2016. Auteur de deux buts lors de la finale contre le Mali, Meschack gagne de nouveau la confiance d'Ibenge. Lui qui a passé des moments très critiques en Europe à la recherche d'un club.

Au retour, le plus jeune de la



sélection congolaise a livré un bon nombre de matches avec son club, le TP Mazembe. Il va évoluer aux côtés des habitués, en l'occurrence Bakambu, Mbokani, Mubele et les autres. C'est au technicien de savoir comment l'utiliser pour paralyser les adversaires à travers ses dribbles surprenants. Avec le peu d'expériences acquises lors du CHAN 2016, Meschack peut apporter du souffle à la sélection congolaise.

Dans l'ensemble, l'équipe de Florent Ibenge est restée la même. C'est pratiquement celle qui a pris part à la phase éliminatoire de cette compétition. Il faut seulement noter l'ab-

sence de deux éléments majeurs pour blessures. Il s'agit de Yannick Bolasia

d'Everton en Angleterre et Padou Bompunga de V. Club en RDC.

### Les 23 Léopards

#### Gardiens (3)

Ley Matampi (TP Mazembe/RDC)  
Joël Kiassumbua (Wohlen FC/Suisse)  
Nicaise Kudimbana (Antwerpen/Belgique)

#### Défenseurs (8)

Merveille Bope (TP Mazembe/RDC)  
Issama Mpeko (TP Mazembe/RDC)  
Jordan Ikoko (Guingamp/France)  
Joyce Lomalisa (AS Vita Club/RDC)  
Chancel Mbemba (Newcastle/Angleterre)  
Fabrice Nsakala (Alanyaspor/Turquie)  
Marcel Tisserand (Ingolstadt/Allemagne)  
Gabriel Zakuani (Northampton/Angleterre)

#### Milieux de terrain (6)

Herve Kage (Courtrai/Belgique)  
Neeskens Kebano (Fulham/Angleterre)  
Jacques Maghoma (Birmingham/Alle.)  
Paul-José Mpoku (Panathinaikos/Grèce)  
Rémi Mulumba (Gazélec Ajaccio/France)  
Youssef Mulumbu (Norwich/Angleterre)

#### Attaquants (6)

Jonathan Bolingi (TP Mazembe/RDC)  
Meschack Elia (TP Mazembe/RDC)  
Cédric Bakambu (Villarreal/Espagne)  
Jordan Botaka (Charlton/Angleterre)  
Dieumerici Mbokani (Hull City/Angleterre)  
Firmin Ndombe Mubele (Al Ahli SC/Qatar)

## Joueur africain de l'année : l'Algérien Ryad Mahrez plébiscité

Pas de 2<sup>ème</sup> trophée consécutif pour Pierre-Emerick Aubameyang. Le Gabonais lauréat en 2015 a été devancé lors des Glo CAF Awards 2016 par l'Algérien Ryad Mahrez. Le joueur de Leicester a obtenu 361 votes contre 313 pour l'attaquant du Borussia Dortmund. Le Sénégalais Sadio Mané termine 3<sup>ème</sup> avec 186 votes.

Avec 252 votes, Denis Onyango, l'Ougandais et goal des Mamelodi Sundowns est élu joueur africain de l'année évoluant sur le continent. Il devance son coéquipier en club et zimbabwéen Khama Billiat (228 votes) et le Zambien du TP Mazembe, Rainford Kalaba (206 votes). Onyango succède ainsi au Tanzanien Mbwana Samatta et devient le premier gardien à remporter ce prix.

Deux autres trophées pour Mamelodi Sundowns. Le club sud-africain est le Club de l'année notamment pour sa victoire en Ligue des champions et sa participation au Mondial des clubs et son manager Pitso Mosimane est sacré meilleur entraîneur.

Mention spéciale à Papa Gassama, l'arbitre gambien primé pour la 3<sup>ème</sup> fois consécutive (2014, 2015 et 2016).

Ailleurs, le Nigéria repart avec 4 trophées. Celui d'équipe nationale féminine de l'année pour sa formation championne d'Afrique pour la 8<sup>ème</sup> fois en 10 éditions, celui du meilleur jeune



Ryad Mahrez, sociétaire de Leicester en Angleterre

joueur pour la pépite d'Arsenal, Alex Iwobi et de talent Prometteur pour l'espoir Kelechi Iheanacho de Manchester City.

Enfin, la joueuse Asisat Oshoala, meilleure buteuse de la dernière CAN féminine est sacrée Joueur de l'année pour la deuxième fois de son histoire.

L'Ivoirien Laurent Pokou décédé l'an dernier et la Camerounaise Emilienne Mbango sont lauréats des Legend Awards, récompense spéciale que la CAF attribue à des personnes qui ont particulièrement marqué l'histoire du football sur le continent noir.

### Tout le palmarès des Glo CAF Awards 2016

Joueur africain de l'année : Riyad MAHREZ (Algérie & Leicester City)

Joueur africain de l'année – Basé en Afrique

Denis ONYANGO (Ouganda & Mamelodi Sundowns)

Joueuse de l'année : Asisat OSHOALA (Nigeria & Arsenal Ladies)

Talent prometteur : Kelechi IHEANACHO (Nigeria & Manchester City)

Meilleur jeune joueur : Alex IWOBBI (Nigeria & Arsenal)

Entraîneur de l'année : Pitso MOSIMANE (Mamelodi Sundowns)

Club de l'année : Mamelodi Sundowns

Equipe nationale de l'année : Ouganda

Equipe nationale féminine de l'année : Nigeria

Arbitre de l'année : Bakary Papa GASSAMA (Gambie)

Dirigeant de l'année : Manuel LOPES NASCIMENTO,

President de la fédération bissau-guinéenne de football  
Legend Award : Laurent POKOU, ancien international Cote

d'Ivoire et Emilienne MBANGO, ancien international Cameroun

#### Onze-type de l'année

**Gardien:** Denis ONYANGO (Ouganda & Mamelodi Sundowns)

**Défenseurs:** Serge AURIER (Cote d'Ivoire & Paris Saint-Germain), Aymen ABDENNOUR (Tunisie & Valencia), Eric BAILLY (Cote d'Ivoire & Manchester United), Joyce LOMALISA (RD Congo & AS Vita)

**Milieux:** Khama BILLIAT (Zimbabwe & Mamelodi Sundowns), Rainford KALABA (Zambie & TP Mazembe), Keegan DOLLY (Afrique du Sud & Mamelodi Sundowns)

**Attaquants:** Pierre-Emerick AUBAMEYANG (Gabon & Borussia Dortmund), Sadio MANE (Sénégal & Liverpool), Riyad MAHREZ (Algérie & Leicester City).

**Le Potentiel**

Quotidien d'informations générales

FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi  
le 12 octobre 1982  
Autorisation n° 04/00015/DI/82  
Siège social :  
873, av. du Bas-Congo  
Kinshasa-Gombe  
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC  
E-mail :  
lepotentiel@yahoo.com  
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe  
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu  
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala  
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14  
St Augustin Kinenzi 081 515 86 44

POLITIQUE

Olivier Dioso 082 516 48 03  
Pitshou Mulumba 081 476 61 56  
Médard Muyaya 081 069 11 22  
Ludi Cardoso 081 302 64 40

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Véron Kongo 099 852 69 77  
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87  
Florent N'Lunda 081 493 78 50  
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS

Armél Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS  
Thembo Kash (Caricaturiste)  
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68  
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Paulin Nkongolo 085 395 42 26

Édité par  
Groupe de presse MEDIA 7



# Le sculpteur Sauveur Mulwana immortalise le patrimoine historique et culturel de Butembo

**Depuis plusieurs années, il y sème des monuments ou des statues dont il fait don à la cité pour transmettre aux « générations futures » une part de leur patrimoine historique et culturel.**

## BIENVENU IPAN

Dans une ville « *entière ment sans oeuvre d'art (...), je me suis senti vulnérable* », raconte l'artiste de 42 ans, originaire de Butembo, ville située au Nord-Est de la RDC.

Face à ce qu'il perçoit comme une rupture de la transmission orale traditionnelle, provoquée par « *une sorte de course à la modernité* » qui accompagne le développement de la ville, un violent désir de transmettre aux habitants leur histoire, leur culture, leur patrimoine s'empare de lui.

Pendant trois ans, il se documente, lit tout ce qu'il peut trouver, consulte les an-



Le sculpteur Sauveur Mulwana pose devant l'une de ses statues, à Butembo (Photo/AFP)

ciens. La matière première amassée prend forme en 2007 avec l'édification du Monument historique de Butembo, sur une place au cœur de la ville.

La base triangulaire de l'édifice est ornée d'une frise rappelant les activités séculaires des Nande, liées à l'agri-

culture et à la chasse jusqu'à l'«*évangélisation*» pendant la colonisation belge et l'entrée dans la «*modernité*» représentée par un homme d'affaires, référence au dynamisme des commerçants locaux, explique M. Mulwana. Une autre statue de M. Mulwana figure l'archevêque

Emmanuel Kataliko, natif de Butembo et mort en 2000 après avoir dénoncé à maintes reprises l'occupation du Rwanda et de l'Ouganda, par des milices congolaises interposées, dans l'Est de la RDC pendant la deuxième guerre du Congo (1998-2003).

M. Mulwana voudrait « *que les générations futures se réfèrent à la culture de [travail] des anciens habitants de cette ville de Butembo* ». Il veut aussi œuvrer pour que « *la jeunesse de Butembo ne reste pas isolée* ».

« *Je suis Nande avant d'être Congolais* », dit-il, « *mais je suis fier de contribuer au développement de la paix en RDC* ».

Sauveur Mulwana est bien connu à Butembo, sa ville natale. Il a aussi immortalisé, dans une pose hiératique et vêtu d'un costume élégant à l'occidentale, une figure de Butembo: le mwami (roi) Kighombwe II Lusengo Kirugho, mort octogénaire en 2010 à l'issue d'un long règne.

# Francophonie : lancement du concours «Faites voyager vos histoires dans l'espace»

L'astronaute français de l'Agence spatiale européenne (ESA) Thomas Pesquet a annoncé le thème du premier concours d'écriture depuis la Station spatiale internationale. Le concours, en langue française, s'adresse aux jeunes jusqu'à 25 ans. Les textes peuvent être soumis jusqu'au 28 février 2017 et les résultats seront annoncés depuis la Station spatiale internationale le 6 avril 2017.

« *Il y a dans le métier d'astronaute, comme dans le métier de pilote, une forte composante technique. Mais il y a aussi une part de rêve et de poésie.* »

Thomas Pesquet, a emporté avec lui pour la mission Proxima les Œuvres complètes d'Antoine de Saint-Exupéry. Dans Le Petit Prince le héros découvre 7 planètes et 7 habitants, l'astronaute invite les participants au concours d'écriture à imaginer une huitième planète et son habitant.

Intitulé « *Faites voyager vos histoires dans l'espace* », ce concours d'écriture est né d'un partenariat entre l'association le Labo des histoires, la Fondation Antoine de



Saint-Exupéry pour la Jeunesse, l'Agence spatiale européenne, la Cité de l'espace et l'Institut français. Il est

placé sous le Haut-patronage de la Secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean.

Enfants, adolescents et jeunes adultes jusqu'à 25 ans peuvent participer à ce concours en langue française qui est ouvert à tous et comporte deux catégories : « France » et « International ». Des activités portées par les partenaires du concours seront organisées dans les prochains mois, donnant vie au concours tout en sensibilisant les jeunes écrivains à l'espace et à l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry.

Les participants ont jusqu'au 28 février 2017 pour imaginer, écrire et soumettre leur texte. Un jury composé de personnalités de l'aérospatiale, de l'aéronautique et de la littérature se réunira ensuite pour sélectionner les cinq textes lauréats de chaque catégorie.

Thomas Pesquet dévoilera le 6 avril 2017, depuis la Station spatiale internationale, les extraits de ses deux « Grand prix » (catégorie France et catégorie Internationale). A l'automne prochain, les dix lauréats seront invités en Europe pour un séjour sur le thème de l'espace et de la littérature.

OIF/B. IPAN

## Mise en œuvre de l'accord du 31 décembre : la Dynamique de l'Opposition mobilise

**L'unité et la concorde du Rassemblement doivent être préservées pour aboutir à l'alternance démocratique. L'appel émane de la Dynamique de l'Opposition.**

**PITSHOU MULUMBA**

Des contradictoires se révélaient dans les propos des acteurs du Rassemblement à propos de la sous-composante devant présenter le futur Premier ministre. Entre l'UDPS, le G7, l'Alternance pour la République, la Dynamique de l'Opposition et la Coalition des alliés de Tshisekedi, la bataille en interne s'annonce rude au risque de mettre en mal l'unité et la concorde au sein du Rassemblement.

Dans une déclaration faite hier vendredi 6 janvier à la presse, Gilbert Kiakwama, modérateur en exercice de la Dynamique de l'Opposition, a plaidé en faveur de la mise en application « rapide » de l'accord politique du 31 décembre 2016.

Pour la Dynamique de

l'Opposition, tout le Rassemblement devrait s'unir pendant cette période « délicate ». « La Dynamique de l'Opposition demeure engagée dans l'unité des forces de l'Opposition au sein du Rassemblement pour faire aboutir la lutte du peuple congolais au service de l'alternance et de l'Etat de droit ; appelle toutes les composantes du Rassemblement à plus d'unité et de concorde dans cette phase délicate du combat », a déclaré Gilbert Kiakwama.

Dans la foulée, la Dynamique de l'Opposition remercie d'une part, la communauté internationale pour son accompagnement « positif, continu et appuyé à la reprise rapide de la normalité constitutionnelle en République démocratique du Congo ». Et d'autre part, la Cenco pour son leadership exemplaire, son dévouement et sa patience. La Cenco est ainsi encouragée à poursuivre sa mission avec la même persévérance pour la mise en œuvre de l'accord.



**Gilbert Kiakwama, modérateur en exercice de la Dynamique de l'Opposition**

La Dynamique de l'Opposition considère l'accord signé comme la seule source consensuelle de légitimité de tous les animateurs des institutions de la période intérimaire et l'unique feuille de route de référence pour une sortie de crise apaisée devant permettre de rétablir le fon-

ctionnement régulier des institutions de la République.

A cet effet, toutes les parties signataires de l'accord sont invitées à faire preuve de dépassement et de courage pour consolider les acquis engrangés dans l'intérêt de la paix, de la stabilité et de la cohésion nationale.

### Et si l'histoire se répétait

## Par entêtement, les mobutistes ont perdu le pouvoir en 1997...

(Suite de la page 3)

entre le conseiller et son chef, il obtint un rendez-vous pour rencontrer le Maréchal au Mont Ngaliema le 15 mai 1997 à 8h30'.

Le jour de la rencontre entre les deux personnalités coïncide avec la détérioration de l'état de santé de Mobutu. Ce qui poussa monsieur Tshimbombo Mukuna à pleurer profondément devant le Maréchal avant de livrer le message des américains. Après leur entretien, il réussit à convaincre son chef sur la nécessité de sauver les meubles en suivant les propositions de ses alliés. Il est parti préparer un discours de renoncement du pouvoir que le Maréchal devait lire devant la presse nationale et internationale.

Le lendemain du 15 mai 1997, il repartit chez le président avec le discours déjà finalisé, que l'équipe de la présidence de la République devait amender avant sa lecture par le président devant la presse. Hélas, arrivé chez le président, Tshimbombo



**Les soldats de l'AFDL**

Mukuna rencontra une barrière humaine composée de Maman Bobi Ladawa, Vunduawe Te PEMAKO et d'Honoré Ngwanda qui l'empêchèrent de voir le Maréchal. Ils le menacèrent, le chassèrent disant que le message apporté la veille au président n'a fait qu'aggraver sa santé. Il s'en alla et son ombre s'évanouit devant eux

sans que la mission lui confiée ne soit accomplie.

### L'AFDL BALAIE LE MOBUTISME

Le 17 mai, aux pieds de l'avion à l'aéroport international de N'djili, la première dame du Zaïre n'avait qu'un seul mot à l'endroit du général MAYELE : « Donatien pour tout le bien que Papa (Mobutu) t'a fait

c'est comme ça que tu le remercies? » Parce, selon les rumeurs, le général Mayele devait rejoindre le camp de l'AFDL conduit par feu Mzee Laurent Désiré Kabila. Mobutu s'envola pour Gbadolite, puis le Maroc où il se repose dans sa dernière demeure. Sans faire un commentaire supplémentaire, l'on voit bien qu'il suffisait juste d'un peu de flexibilité et d'humilité pour que le pouvoir soit gardé par les Mobutistes le plus longtemps possible. Il est vrai que nul ne peut échapper à son destin, mais avec un peu d'intelligence et d'abnégation on peut protéger ce qu'on a de plus précieux, plus tôt que de le faire basculer ailleurs par cupidité et par la soif effrénée du pouvoir.

Ceux qui s'enferment dans leur tour d'ivoire peuvent se servir de cette histoire pour recadrer leur stratégie. A force de rester longtemps hostile à la raison, la raison prouve qu'elle a toujours raison et la sagesse l'applaudit.

**HENRY MUTOMBO**  
ECRIVAIN, CHERCHEUR ET  
ANALYSTE POLITIQUE

### APOSTROPHE

**Bye bye 2016 !**

BEN-CLET

**2017**

**B**ye bye 2016 ! Une année a terminé sa course. Une autre prend le relais. Ainsi évolue le monde, dans un cycle parfait, sur lequel aucun monarque, ni aucun dictateur, n'a aucune autorité.

Comme à l'accoutumée, fin d'année rime avec bilan d'année. Dans le cas de la RD Congo, large est l'éventail des spectacles morbides en 2016, que les citoyens n'aimeraient plus jamais revivre. Ni en 2017. Ni plus tard. Échantillon.

**Economie : 2016** avait bien débuté. Un dollar s'échangeait à 925 francs. Fin décembre, il a grimpé à 1250 FC. Certes, la chute des cours mondiaux des matières premières, dont le cuivre congolais, explique la débâcle. Mais pas seulement !

**Société : aux massacres à répétition des Congolais à Beni, Butembo et dans l'Ituri** s'ajoute l'action punitive des milices du chef Kamwina Nsapo contre principalement des policiers à Kananga, Tshimbulu, Tshikapa et Kabeya Kamwanga. Entretiens, les pygmées démontrent leur dextérité dans le maniement de la flèche pour terroriser les Baluba du Katanga. Outre les conflits communautaires ici et là, la fièvre jaune, importée d'Angola, a sévi dans les provinces frontalières, du Kongo central au Katanga, en passant par Kinshasa, le Bandundu et le Kasai.

**Politique : l'année a été on ne peut plus éprouvante. L'alternance politique a été différée, faute d'élections dans les délais constitutionnels. Un premier dialogue pour mettre d'accord le pouvoir et l'opposition en vue de la gestion de l'après 19 décembre 2016 a échoué. Le second, piloté par les évêques catholiques, a réussi ce défi dans la nuit de la saint Sylvestre.**

C'est donc avec les esprits apaisés que les Congolais scrutent leur avenir, l'œil rivé sur le chronogramme des élections en décembre 2017.